

NATURISME

LES Informations
NATURISTES FRANÇAISES



n° 13 / nouvelle série / 4^e trimestre 1979 / prix : 4 francs

la fédération française de naturisme f.f.n.

4, avenue du Coq, 75009 PARIS
téléphone : 280.05.21
C.C.P. Paris 8454-05.
Bureaux ouverts du lundi au vendredi
de 10 h à 17 h sans interruption.

naturisme informations

4, avenue du Coq, 75009 PARIS
Abonnement : 4 numéros = 15 F
le directeur de la publication :
Jacques DUMONT

 Imprimerie Tardy-Quercy (S.A.)
46001 Cahors

Numéro commission paritaire : 59152
Dépôt légal : IV : 1979 — 90603.

Photos et dessins :

P. Cambez-Arena : couverture, pages 1, 15,
18, 20.

A. Dreumont : pages 4, 16, 24.

P. Guillet : pages 5, 6.

La Hulotte : page 7.

P. Noël : page 8.

Club Nature : page 9.

M. Grappe : page 11.

G. Dumont : pages 22 et 23.

sommaire

Éditorial : Mais qu'est-ce que la Fédération	1
Le jeu des questions et des réponses	2 et 3
Réflexion sur notre devenir	4
Flash	5
Regards sur les livres	6 et 7
Les Centres	8 et 9
Les Clubs	10 et 11
L'officiel F.F.N.	12
Réunions Régionales 1979	12 et 13
Réflexion — Le Naturiste dédoublé	14
Aux quatre coins du soleil	15 et 16
Naturisme prospectus 1980	17 et 18
Comment créer une association	19 et 20
Adresses utiles : piscines urbaines	21
Notre dossier : l'aiki-do	22 et 23
Sport naturiste	24

Comité de Direction de la F.F.N. après l'A.G. du 13 octobre 1979 :

BOMSEL Jeannine — CARDIN Philippe — DEFRESNE Paul — DELOIRE Pierre — DEMNARD Patrick
DESCOURS Raymond — DUMONT Jacques — EMSCHWILLER Michel — FEYDIT Jacqueline — FORT Jacques
FRANÇOIS Jean — de FREMICOURT Isabelle — GARDEY Jacques — GUERRIER Jacques
HAMEL Georges — LOUBIGNAC Raymond — ORHAN Albert — ORSINI Antoine — RAMIREZ Nicole
SALEIX Gilbert — TRONQUET Claude — VILEYN Michel.

éditorial



MAIS QU'EST-CE QUE LA FÉDÉRATION ?

Le dictionnaire nous donne cette définition d'une fédération :

Association de personnes pratiquant le même sport, ou encore groupement de partis, mouvements ou clubs politiques.

Lorsque notre ami Albert LECOQ décida la création de la F.F.N., il y a trente ans, il s'agissait effectivement de regrouper les adhérents à un idéal que nous ne qualifierons pas de politique, le mot risquant d'être mal entendu, mais plutôt touchant à une certaine philosophie, à la recherche d'un autre style de vie.

Nos clubs ont chacun leur aspect spécifique, leur opinion particulière sur cette recherche, mais quels que soient les moyens, le but reste le même : une vie saine, mieux équilibrée dans une nature retrouvée et respectée, un besoin d'authenticité vis-à-vis de soi-même et des autres. Là, il n'y a pas de divergence et l'on comprend ce besoin d'union pour défendre une façon de vivre qui, à première vue, pouvait paraître contraire à toutes les morales établies et qui choquait la majorité dite bien pensante.

Le rôle essentiel de la Fédération est donc de rassembler tous les partisans de ce mouvement répartis dans les associations affiliées. C'est aussi de répondre aux coups de ceux qui l'attaquent et d'essayer de le faire reconnaî-

tre à la fois par les pouvoirs publics et la société comme un mouvement naturel, légal et bienfaisant dans le domaine physique et moral. C'est également de développer le militantisme pour son expansion et la création de clubs nouveaux qu'il faut soutenir, épauler, surtout lorsqu'ils s'installent.

**

Ces buts essentiels sont d'ailleurs définis dans les statuts du 15 avril 1979 :

- organiser, développer, contrôler les activités naturistes.
- étudier, développer, coordonner l'évolution des doctrines et théories naturistes en dehors de toute prise de position politique ou confessionnelle.
- coordonner l'activité des associations naturistes.
- créer un lien entre elles et avec les associations affinitaires.
- susciter et entretenir toutes relations avec les fédérations naturistes des autres pays, la Fédération Internationale, les Pouvoirs Publics et tous organismes d'intérêt culturel, scientifique, touristique et social.
- promouvoir l'éthique naturiste.

**

N'est-ce pas un rôle de premier plan que doit jouer notre Fédération ? Ne la faut-il pas puissante, forte, structurée,

unitaire pour qu'elle puisse faire entendre sa voix ?

Si la pratique du naturisme, et de la nudité en particulier se porte bien, nous ne sommes pas à l'abri d'un retour en arrière, d'une crise de puritanisme aveugle : nous venons de le voir au sujet de la loi sur le contrôle des naissances qui a bien failli disparaître. Si nous sommes partisans du droit à la nudité pour tous, dans la légalité, nous pensons que, comme les syndicats, nous souffrons du manque de militants convaincus et d'effectifs encore réduits.

La F.F.N. aura tout son poids si elle regroupe tous les naturistes licenciés à condition que ceux-ci deviennent toujours plus nombreux.

**

Ce n'est pas un abandon de la qualité que je sous-entends lorsque je parle d'un accroissement du nombre (de « quelle » qualité d'ailleurs). L'un et l'autre sont compatibles.

Je l'ai dit et redit : toutes les tendances doivent pouvoir s'exprimer à la Fédération, mais en toute lumière, et dans un débat ouvert et clair.

Les rivalités — si elles persistent — doivent s'estomper. Elles doivent laisser la place au dialogue constructif qui sera le seul garant de l'avenir.

Jacques DUMONT.

le jeu des questions...

J'ai eu l'occasion durant cet été de participer à des débats publics dans lesquels le Naturisme était en question. De plus, et du fait qu'il y ait dans mon secteur vendéen des points d'implantation nudiste, j'ai reçu à la maison (qui vous est ouverte, compagnons) des gens de toutes opinions, des naturistes de toutes obédiences.

Les questions qui me furent posées se sont souvent recoupées. Quand je l'ai pu, j'ai pris des notes.

Voici donc un petit topo sur ce jeu des questions et des réponses, auquel j'ai participé.

Question : Dans une période de crise majeure comme celle que nous vivons, le Naturisme n'est-il pas un problème mineur ? Vaut-il qu'on s'y arrête longtemps, qu'on y consacre la majeure partie de son temps libre ?

Réponse : Dans la hiérarchie des problèmes qui nous sollicitent, celui-ci se situe dans le cadre des loisirs de détente, de revitalisation, d'évasion, mais aussi d'efforts sur soi-même, joyeusement et librement consentis ; d'efforts de compréhension à l'égard des autres, en bref, d'effort culturel qui, pour n'avoir pas l'air de faire l'unanimité, n'en représente pas moins une conception des loisirs liée à un certain style de vie qui en vaut bien d'autres.

Mais parler de loisirs conséquents dans les moments actuels c'est, hélas, presque parler de privilèges. Pour qu'il n'en soit pas ainsi, nous essayons d'intégrer le naturisme au contexte national. Nous essayons de faire en sorte qu'il participe aux mutations socio-économiques que nous vivons. Nous apportons notre voix dans les débats nationaux en cours.

Cependant le problème essentiel me paraît être en ce moment la montée des périls de toutes sortes qui nous cernent, en attendant de nous assaillir et nous agresser, et qui prennent naissance dans la crise de société présente avec la montée du chômage par exemple.

Nos inquiétudes majeures vont à la montée du péril guerrier, liée à la montée des fanatismes, et de son succédané, la violence tous azimuts...

Péril des technologies mal maîtrisées appuyées sur le dogme d'une expansion anarchique confondue avec le véritable progrès. ... Nos inquiétudes vont vers les misères et les déliquescences.

Mais cela ne saurait nous empêcher de dire et de montrer qu'il y a peut-être des échappatoires à ces fatalités, et que l'une d'entre elles pourrait s'appeler Naturisme...

Question : Où se situe la F.F.N. dans la vie associative française et européenne ?

Réponse : Le naturisme structuré dans une F.F.N. unitaire a sa place au milieu des autres grandes associations de loisirs comme le T.C.F., Tourisme & Travail, C.C.D.F., C.G.U., Loisirs Océan, etc...

La F.F.N., unitaire, dans ce milieu, se veut promotrice de loisirs sains auxquels elle entend donner la spécificité nudiste. Elle offre, aux alentours des villes notamment, des centres aérés et équipés comme peu d'associations peuvent en proposer. Elle offre des possibilités d'évasions vacancières de tous types. Elle est promotrice et gestionnaire.

Mais elle se veut aussi organisation culturelle. Elle défend la Nature comme un cadre de vie, elle apprend à la mieux connaître sans ignorer les sujétions de notre fin de siècle, sans nier le vrai Progrès qui améliore la qualité de la vie. Elle redéfinit constamment son éthique, démocratise son fonctionnement. Elle cherche à s'ouvrir vers les associations qui partagent avec elle des projets, des orientations, des inquiétudes.

En bref, la F.F.N. unitaire veut rassembler les nudistes qui ne veulent pas « bronzer idiots », bronzer seulement. Elle veut promouvoir des loisirs sociaux et culturels. Elle est polyvalente.

Question : Contestez-vous la société de consommation ?

Réponse : La F.F.N. ne conteste pas la société de consommation par principe et définition. Toute société est consommatrice et polluante, à la fois destructrice et créatrice.

La F.F.N. ne conteste pas la société de consommation comme pourrait le faire

une association spécifique et pratiquant le militantisme sur le terrain. La diversité des origines et des options de ses adhérents lui interdit pratiquement toute action dure et directe, sur le terrain, de type anti-nucléaire par exemple. Elle pense qu'il y a des organisations spécifiques pour ces engagements, que sa vocation est différente.

Par contre, la F.F.N. conteste les abus d'une expansion anarchique, les méfaits d'une consommation abusive et égoïste, le détournement du Progrès. Pour ce faire elle propose un style de vie qui s'éloigne, radicalement surtout, des modèles en cours, prônés par des publicités abusives, portés par des propagandes axées sur le profit, l'argent-roi, la volonté de puissance.

La F.F.N. essaie d'apporter à ses adhérents, à leurs clubs, des « matériels » qui puissent nourrir leur réflexion et leurs débats.

Elle informe. Elle coordonne les efforts, affirme son identité au plan national. Elle encourage les expériences qui visent à une meilleure qualité de vie. Mais, en dernière analyse elle fait confiance à ses adhérents, libres de leur choix dans le cadre des grandes orientations définies en Congrès après avoir été discutées entre tous. Son respect de l'Homme est total et inconditionnel.

Question : Qu'entendez-vous par « Naturisme de qualité » ?

Réponse : Le naturisme de qualité, la qualité du naturisme ne sont pas le fait d'une élite. Qu'est-ce qu'une élite tout d'abord. Cette conception de l'élite ne prête-t-elle pas à tous les abus ?

La qualité du naturisme s'exprime par nos définitions du Mouvement. Notre mouvement est nudiste, mais cela ne signifie pas qu'une fois l'habit tombé, tout est dit. Pour être « bien dans sa peau » il faut savoir accepter quelques règles élémentaires de bonne hygiène de vie, de convivialité, de participation, de discipline personnelle, de réflexion sur notre devenir, avec les conséquences qui en découlent.

... et des réponses

Ajoutons à cela le souci d'une bonne tenue dans des centres bien équipés pour la vie collective et naturiste, bien gérés, de façon démocratique et honnête.

C'est tout cet ensemble qui fait la qualité de notre Naturisme.

Question : *Pourquoi certains pratiquants distinguent-ils encore nudistes et naturistes et pourquoi donnent-ils un sens péjoratif au terme de nudistes ?*

Réponse : Ceux qui se disent naturistes à tous crins ne sont pas forcément les meilleurs d'entre nous. La qualité du naturisme s'exprime par l'exemple qu'on donne, aussi bien dans sa vie professionnelle que dans sa vie personnelle, familiale et plus que dans un certain militantisme naturiste de congrès ou de réunions. La qualité naturiste s'exprime dans un style de vie plus que dans des propos.

C'est pour cela que je pense que la distinction entre naturisme et nudisme est fallacieuse. Les deux termes ne s'opposent pas. L'un est inclus dans l'autre et vice-versa.

Il faut vraiment refuser de voir et d'entendre pour ne pas admettre que ce qui a été dit précédemment sur le sujet est suffisamment éclairant. Mais, en milieu naturiste comme ailleurs, on aura toujours quelqu'un pour se dire meilleur que les autres. Les naturistes sont des hommes, somme toute.

Question : *La F.F.N. est-elle une association écologique ?*

Réponse : Oui, elle l'est. Le Naturisme c'est d'abord la connaissance de la nature et de ses lois. C'est ensuite l'apprentissage du respect de cette Nature. C'est la défense d'un certain cadre de vie. C'est en priorité l'organisation de nos terrains, de nos clubs pour qu'ils proposent chez eux d'abord ce cadre de vie naturelle souhaité. C'est l'affirmation de notre présence au cœur des concentrations vacancières, même si la faiblesse de nos moyens, le souci de l'accueil, nous font rechercher des compromis, qui ne sont jamais d'ailleurs des compromissions.

Mais la F.F.N. n'est pas un des fers de lance des actions écologiques dures, des actions de terrain.

Encore une fois disons-le : elle est essentiellement une association promotrice de loisirs spécifiques, ainsi que culturels qui définissent un style de vie, une certaine philosophie de vie dans lesquels la réflexion écologique a toute sa place.

Question : *La F.F.N. sollicite l'Agrément du Pouvoir en place. Pourquoi ?*

Réponse : L'agrément ministériel au titre « Sports et Jeunesse » est sollicité. Les formalités sont en cours. Mais rien n'est encore acquis, ce qui prouve que notre Mouvement n'est pas aussi facilement admis que d'autres semblent le croire. Faisons donc en sorte que le Naturisme ne soit pas une mode mais un fait acquis, ancré dans la vie nationale. Et pour cela œuvrons pour son agrément officiel. Longtemps groupusculaires, le mouvement qui ne motivait qu'une petite « élite » intellectuelle, a pu vivre dans une marginalité ignorée. Puis cette marginalité a été tolérée. Aujourd'hui le Naturisme devient phénomène de masse dans une société de consommation en crise et qui s'apprête à « consommer » du nu faute d'avoir autre chose à se mettre sous la dent. Il faut que le Mouvement structuré, appuyé sur son éthique, intervienne comme organisation majeure. L'agrément obtenu peut être un des moyens pour lui de se faire mieux entendre. Le Mouvement structuré ne veut plus être seulement toléré. Sans prétendre à ce qu'il n'est pas, il veut cependant être admis dans la vie nationale, reconnu dans les faits, agréé par la loi, comme les autres. C'est le sens de l'action présente, qui n'est pas un acte d'allégeance au pouvoir en place mais l'expression volontaire d'un mouvement adulte qui a su s'affirmer et qui, parce qu'il est profondément pacifique et tolérant, préfère l'action légale, progressive à la percée en force, mère de toutes les violences et de toutes les répressions quand elle n'a pas les moyens d'assurer son succès.

Question : *Vous employez souvent le mot : « Unitaire ». Que voulez-vous dire ?*

Réponse : Notre Fédération est unitaire parce qu'elle regroupe les trois grandes familles naturistes : la famille première et originelle de ses clubs — la famille des Centres vacanciers — la famille du

naturisme en lieux publics. Cette distinction est d'ailleurs quelque peu arbitraire car, souvent, le même adhérent est présent dans les trois « familles » : dans son club à l'année, de façon habituelle mais limitée au temps des vacances dans les Centres vacanciers, de façon occasionnelle en lieux publics (plages en particulier).

Plus que la qualité des adhérents, c'est donc la gestion qui les différencie. Tout particulièrement les associations nouvelles ou les sections vacancières de quelques clubs, ouvertes sur les plages n'ont pas pour but de régenter ces plages mais de faire en sorte que ce nouveau type de naturisme ne soit pas une mode passagère, expression du laxisme d'une société permissive mais bien la libération naturiste des corps, des esprits et des cœurs, au sens humaniste de ce terme.

Mais la cohabitation de « familles » aux besoins différents appelle un souci constant de permettre la cohabitation sans léser personne. C'est difficile et ce problème est au centre des préoccupations de nos responsables. Si les naturistes savent mutuellement se respecter, comme il est dit dans la définition du Mouvement, ils doivent constamment faire effort sur eux-mêmes pour rechercher ce qui les unit et non pas insister sur ce qui les divise. Ils doivent s'en tenir aux débats d'idées publiquement tenus, ouverts à tous et qui se donnent comme objectif la définition d'une ligne majoritaire infléchie cependant par l'apport des minorités.

André CARDIN.

CONCLURE : Mon jeu des questions et des réponses est terminé pour cette fois.

Il n'aura rien apporté de bien nouveau. Il aura parfois donné l'impression d'un rabâchage.

Mais il a essayé de transcrire sincèrement ce qui a pu être dit à un responsable fédéral local, et ce que celui-ci a répondu.

Le constat à en tirer c'est que le Naturisme est encore mal connu, mal compris et que la partie n'est pas gagnée. Et si ces quelques mots pouvaient apporter des matériaux à d'autres naturistes susceptibles d'être interpellés, leur auteur en serait satisfait.

(à suivre)

notre devenir

REFLEXION

Si vous le voulez bien, réfléchissons, ensemble, à notre devenir. Réfléchissons à partir des faits afin de ne pas tomber dans le piège de la fabulation toujours stérile.

Nous sommes 86 000 licenciés soit une population de plus de 120 000 naturistes enfants compris.

Plus de 50 000 sont des naturistes de clubs — 35 000 ont pris des cartes de vacances —. Mais la nudité est pratiquée par plus d'un million de personnes sur les plages de l'hexagone.

- que faut-il penser de cette situation ?
- ne pensez-vous pas qu'il faille nous en réjouir ?

D'abord, parce que ce phénomène de société s'inscrit dans la suite logique de notre orientation, dans celle que vous avez votée, massivement, aux Congrès d'Yport et de Lyon (Rapports d'orientation 1978 et 1979). Avec l'accord d'une large majorité, nous menons, depuis 1974, une action opiniâtre auprès des municipalités des communes du bord de mer, de Menton à Dunkerque pour les inciter à permettre les bains « gymniques » sur des parties de plages, auprès du Ministère de l'Intérieur, des préfetures... Parallèlement,



des clubs ont pris des initiatives souvent heureuses..., et tout ce travail a permis, à la fois, d'obtenir des plages autorisées à la gymnité et d'amener les pouvoirs publics à faire preuve d'une grande tolérance sur de nombreuses autres plages et sur plusieurs lieux publics (gravières, bords de rivières).

Cela nous amène à constater que notre sérieux s'affirme et que notre « reconnaissance de fait » est acquise.

Ensuite, parce que le « nudisme » dit « sauvage » en conduira beaucoup à rejoindre nos clubs et à fréquenter nos centres de vacances.

Citons à ce sujet Marc-Alain Descamps :

« Il émane du cadre végétal et de son écologie une incitation, appelée parfois sentiment de la nature, qui conduit à se mettre à l'unisson : dans l'état naturel de l'homme. Alors la réponse accordée par l'homme à cet appel produit chez lui une transformation intérieure qui va l'amener à une profonde réforme de vie sur tous les plans. C'est cela même ce que l'on appelle naturisme : un mode de vie qui accorde la préférence à l'inspiration naturelle ».

Le Nu et le Vêtement, page 32.

Que faut-il faire maintenant ?

Des esprits chagrins, qui ne partagent pas la philosophie de Marc-Alain Descamps ni notre optimisme raisonné, vous diront que le « nudiste » de plage n'est pas un « naturiste » et que de ce fait, demain, le naturisme sera débordé par le nudisme. *Cette réflexion négative n'est pas réfléchie*. Il faut savoir que des Associations Naturistes de plages se sont créées et que les naturistes de ces Associations pratiquent un naturisme de qualité.

J'étais à Bayonne les 17 et 18 août derniers, invité à la fête de l'Association des Amis du Soleil de Tarnos, fête qui s'est tenue à la salle des fêtes de Tarnos en présence de représentants de la municipalité et du président du syndicat d'initiative et Madame. Les deux autres Associations naturistes de plages étaient aussi très largement représentées : le Bayonne Eguzki Landes Sud-Atlantique (B.E.L.S.A.) et le Club Naturiste de la Côte Basque. J'ai trouvé là, croyez-moi, l'ambiance saine et amicale qui anime nos clubs classiques. J'ai visité les plages de Tarnos et de Bidart, discuté avec les responsables et de nombreux adhérents de ces associations et j'ai retrouvé, chez eux,

l'excellent esprit des meilleurs parmi nous.

Afin de vous éclairer, sachez que l'une de ces associations *Les Amis du Soleil de Tarnos*, écrit à ses membres :

.....
... Il va de soi que les autorités, en traitant avec l'Association « Les Amis du Soleil », ont pris des garanties avant d'autoriser la chose, à savoir :

- Moralisation et bonnes mœurs,
- Respect de la nature et notamment des dunes,
- Propreté des lieux,
- Organisation sur le terrain et absence de débordement.

Il en résulte que l'Association (membre de la F.F.N.) se trouve donc être concessionnaire de fait de l'« aire naturiste sur plage » et virtuellement responsable vis-à-vis de la loi de l'article 330 du Code Civil.

En conséquence, si elle ouvre « l'aire tolérée » à tous ses membres, elle accepte aussi les sympathisants et amis qui voudront bien s'y joindre pour partager ensemble les joies saines et exaltantes du bain de soleil nudiste collectif, tout en respectant les traditionnelles règles du naturisme.

Cependant, il en découle que le rappel des principes suivants s'impose :

Interdictions :

- Toute conduite indécente ou scandaleuse.
- Tout jeu ou action de nature à détériorer ou ébouler les dunes (les parents devront surveiller leurs enfants à ce sujet).
- Tout dépôt ou jet d'objets divers (bouteilles, journaux, reliefs de repas, etc...) sur la plage ou les dunes, chacun nettoyant son emplacement.
- Tous propos indiscrets ou gênants vis-à-vis des voisins.
- L'usage des appareils photos ou de cinéma sans l'autorisation des personnes photographiées ou filmées.
- Les installations de camping à l'exclusion de parasols ou articles de plage

J'espère que la lecture partielle de cette lettre vous aura aidés à comprendre l'esprit « naturiste » de nos nouveaux amis et que cela nous permet de conclure sur une note optimiste. La preuve est faite qu'il y a sur toutes ces plages une pépinière de naturistes qui viendront grossir nos rangs si nous savons accueillir « ces jeunes enfants nés de la nouvelle vague ».

Georges HAMEL.

flash

ATLANTIQUE-SOLEIL DÉMARRE ENFIN !

Bien que riche en plages autorisées au naturisme (*La Grande Côte, La Côte Sauvage, La Grande Plage d'Oléron*) le littoral charentais était dépourvu de Camping-Caravaning pour naturistes. Mais, dès le printemps 1980, nous pourrons offrir 270 emplacements sur 17 ha de pins et de chênes à ATLANTIQUE-SOLEIL (accès direct à la route), camping-caravaning ***.

Vous trouverez : bar, épicerie, sanitaires carrelés, eau chaude, eau froide, terrains de jeux, aire robinson pour les enfants.

ATLANTIQUE-SOLEIL est situé à la PALMYRE, sur la commune des MATHES dans un triangle approximatif ROYAN-ROCHEFORT-L'ILE D'OLÉRON. Il jouxte l'hippodrome de la Côte de Beauté à quelques minutes des plages naturistes.

Jocelyne et Bernard DOULET sont à votre disposition pour toutes demandes de renseignements :

ATLANTIQUE-SOLEIL, 17570 — LES MATHES.

LA 10^e RENCONTRE INTERNATIONALE NATURISTE DE NATATION

Elle s'est tenue à REMSCHEID (au nord de Cologne près de WUPPERTAL, Allemagne fédérale).

La délégation française s'est fort bien comportée :

- 7 premières places ;
- 7 deuxièmes places ;
- 6 troisièmes places.

Ont obtenus des médailles :

Cécile LECOQ du CAHM St-Chéron.

Eric LECOQ du CAHM St-Chéron.

Christine LEGUEN de l'A.N.F. - Brest.

Daniel COUTURIER du G.C. Rhodanien.

Louis LEGUEN de l'A.N.F. - Brest.

Marie-Louise LEGUEN de l'A.N.F. - Brest.

Bruno LESAGE du C.G.F. Villecresnes.

Jean FRANÇOIS de Loisirs Naturistes en Lorraine.

Nicole CONSTANTINO du C.A.H.M. St-Chéron.

Bravo à tous, un commentaire détaillé fera l'objet d'un prochain article.

SORTIES dans le SUD-OUEST de la RÉGION PARISIENNE

Organisées par le C.S. Nature, 1, rue St-Joseph, Paris-2^e.

PARC ANIMALIER DES YVELINES.

Date : dimanche 13 janvier 1980.

Rendez-vous : 8 heures précises à la gare de Rambouillet.

Itinéraire : Autoroute de l'Ouest (Rouen), à l'échangeur de Rocquencourt prendre à gauche l'A 12, puis la R.N. 10 vers Rambouillet.

A l'intérieur de ce parc de 250 ha une vingtaine d'hectares de prairies et dès observatoires ont été aménagés, permettant de voir évoluer dans leur milieu naturel la faune trop souvent cachée d'une grande forêt : biches, chevreuils, daims, sangliers, cerfs etc...

Prix d'entrée : adultes 8 F (peut-être possibilité de réduction pour le groupe), enfants 5 F.

L'après midi sera consacré à une randonnée dans la forêt de Rambouillet. Retour sur Paris prévu vers 16 heures.

LES VAUX DE CERNAY.

Date : dimanche 24 février 1980.

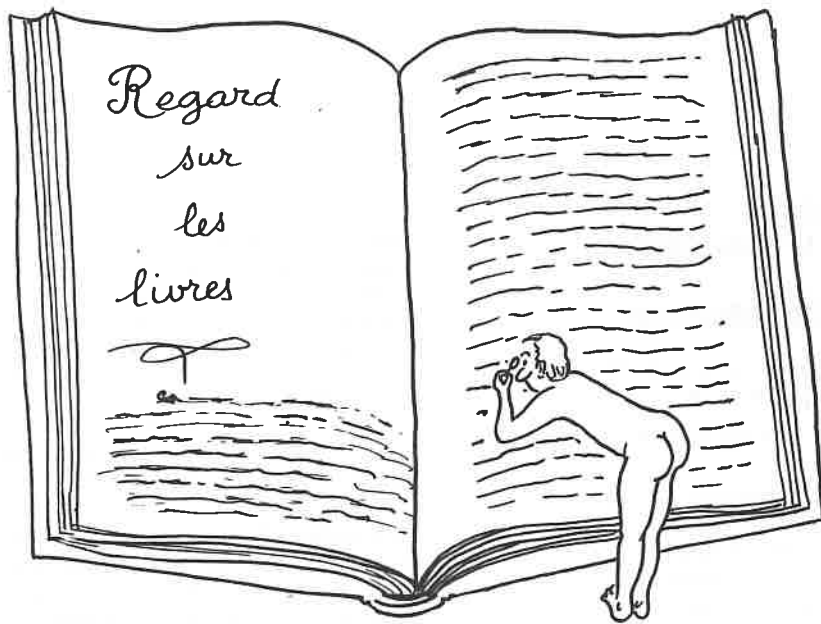
Rendez-vous : 8 heures précises à la gare de Saint-Rémy-les-Chevreuse (ligne de Sceaux).

Itinéraire : Périphérique sortie porte de Saint-Cloud puis prendre direction Pont de Sèvres, le franchir. Prendre immédiatement à gauche au bout du pont l'autoroute direction Chartres. Sortir à Saclay et au Christ prendre la R.N. 306 vers Saint-Rémy (Rambouillet).

Cette sortie randonnée permettra une observation de la nature (flore variée en fonction de la nature du sous sol) dans un relief assez accidenté pour la région parisienne.



- S'il vous plaît, le Centre naturiste ?



PARLEZ-MOI D'HUMOUR...

Les naturistes sont-ils forcément des adeptes graves, dissertant diététique, philosophie, société, exercice docement physique ? Ou prisent-ils le sourire, la relaxation, voire le canular ?

En consacrant un chapitre intitulé « Sans interdits » au problème naturiste — pris sous l'angle de la gaieté — Albert VOGEL et Robert HERVET ont, dans « LE CHAMP DU CORPS », essayé de déridier les pour et les contre, sans oublier les neutres. Oyez plutôt cet extrait ...

Géographiquement, le naturiste éprouve plus de commodités à se mettre en uniforme à Tahiti, à Moréa, à Bora-Bora ou aux Tuamotou (en toute époque), qu'au pôle sud ou au pôle nord, et vice-versa, surtout lorsque la fonte (des glaces) n'est pas intervenue. Dans une fête foraine ou l'obscurité d'une salle cinématographique, cette fonte des glaces ne revêt qu'une insolence de zone bleue, surtout si la crème choisit sur le corsage d'une spectatrice. Il reste d'évidence que le naturiste à Mururoa entre autres, se soumet à des expériences plus contrôlées que personnelles. Chez un particulier — seul, en couple, ou en famille nombreuse — la pratique du naturisme relève autant du chauffage central et de l'opacité des rideaux que des us, coutumes, habitudes, traditions, toutes choses qui, ensemble, taillent un complet.

Ce que ne peuvent afficher les autobus ou les tramways (là où il y en a), aux heures creuses des chirurgiens-dentistes.

Sur le plan alimentaire, comment ne pas renvoyer le candidat éventuel au paragraphe de la diététique, qui con-

serve fraîchement des liens avec lui ? Certes, il n'est pas rare de voir des naturistes (masculins ou féminins) obèses. Il en existe des maigres. Les premiers doivent respecter un régime amaigrissant ; les autres n'ont qu'à laisser courir. Les victimes de la cellulite, qu'il s'agisse des photographes, des gardiens de prisons, des abeilles, des trappistes ou de Jean Rostand, ont intérêt à suivre à la lettre le dégonflement de leur pneumatique trop tendu (p.t.t.). La cellulite se révèle moins pernicieuse chez les propriétaires de palais (artificiels ou non) que dans les grands ensembles.

Le problème vestimentaire, sur lequel même un malade ne pourrait ici s'étendre, mérite l'épilogue. La pratique des camps naturistes, qui réclame une cotisation, exige forcément l'obole préalable : il faut avoir de l'argent sur soie. Cela dit, le patient aborde en alerte, allure la vie au grand air, sauf à l'Opéra.

Au music-hall, on se donne plutôt un petit air, voire un minimum. Il y est exigé, comme aux îles du Levant. Le maximum revient de préférence au percepteur, en dépit des dessins humoristiques de dessinateurs sérieux.

Si le minimum reste strict sur des scènes déterminées, il l'est moins dans les institutions et domaines privés, piscines adaptées et hammams de « Grande Vadrouille », où les personnes du sexe (de l'un ou de l'autre), les jeunes et les vieux, les gros et les effilés, les bruns ou les blonds, les roux ou les blancs, les bis ou les pas bis, pénètrent sans la possibilité de se fouiller ou de mettre les mains dans leurs poches, même sous les yeux.

Il est de fait — nous en appelons au quai des Orfèvres, en la matière — qu'il s'avère impossible de prendre la

main dans le sac un naturiste en tenue réglementaire.

Le naturiste militant exerce sans difficulté dans des centres aérés. L'aération demeure à la base de la conduite naturiste. Généralement, le client recherche deux buts essentiels, en dehors de la décomplexion physiologique et intégrale :

a) le contact avec la Nature dans son ensemble, dans ses émanations, dans sa circonspection et sa circonscription, ses circonvolutions, ses alentours et ses perspectives, voire ses contours ;
b) la recherche de la consommation propre à l'état de nature : tomates à se farcir, pommes à sauter, eau à pomper, carottes à faner, bière à éliminer ; tous produits confiés à une mastication facilitant le labeur de l'estomac, de l'œsophage, du foie — véritables chargeurs réunis.

Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit essentiellement d'une recherche économique-technocratique qui ne devrait point échapper aux planificateurs du monde moderne. En effet, aux chapeliers, aux tailleurs, aux bouchers, aux marchands de chaussures ou de parapluies, aux chemisiers, aux vendeurs de cravate à la sauvette, aux producteurs de ceinture (cuir, flanelle, chemins de fer, département des Finances), aux industries de boutons de manchette (catch ou sans catch), voire aux marchands de caleçons longs et de pochettes non surprises ou de complets croisés, le développement du naturisme dans les pays sous ou très développés risquerait, sur une grande échelle, et probablement à échéance, d'engendrer des instances de reconversion.

Est-il besoin d'ajouter que, sportivement, les camps de naturisme ne sont pas tenus de fermer les volleys et qu'historiquement une pomme valut au premier couple le pépin d'aller ailleurs et chez le tailleur ?

Un mot encore, non pour abuser, mais afin de corriger une légende : le naturisme cavalier se révèle sans fondement. Cette affirmation naquit probablement d'un dicton : « Chassez le naturiste, il revient au galop »...

Robert HERVET, Inspecteur Honoraire de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs est un ami de longue date de la Fédération Française de Naturisme. De son volume « Le Champ du Corps » (Chiron-Sports Éditeur) il sort une joie de vivre, une joie de rire. N.D.L.R.

Almanach 1980 de la mémoire et des coutumes

Les éditions Hachette viennent de publier à la fin du mois de septembre un almanach passionnément intéressant et vraiment pas comme les autres. Les auteurs en sont Pierre Barret et Jean-Noël Gurgand qui avaient déjà, il y a quelques temps fait à pied le pèlerinage à St-Jacques de Compostèlè avant d'en faire un livre.

Comme dans tout almanach, chaque page est consacrée à un jour de 1980 et quatre lignes sont réservées au lecteur pour qu'il y écrive quelques notes. On trouvera par ailleurs pour chaque jour le nom du saint et ses origines (avec éventuellement les autres saints fêtés ce jour-là) ainsi que les coutumes et croyances qui s'y rapportent. Un ou plusieurs dictons et un proverbe ou mot d'auteur célèbre complètent cette célébration.

Chaque jour comprend également un mémoire des principaux événements qui s'y sont déroulés dans l'histoire et de nombreux renseignements d'ordre divers. Ainsi le 22 avril, 113^e jour de l'année, 1^{er} décan du signe du Taureau, le soleil brillera de 6 h 48 à 20 h 51 et le premier quartier de lune sera à 5 h 03. En 1881 il avait fait 0° 4 le 22 avril et en 1893, 27° 3. Enfin ce jour-là à Lessay dans la Manche, il y a un pèlerinage à Ste- Opportune.

Un livre dans lequel vous trouvez tout sur toutes les fêtes avec le pourquoi du poisson d'avril, des cloches de Pâques, du muguet du 1^{er} mai, de la bûche de

Noël, des chapeaux de Catherinettes, des masques du mardi Gras et bien d'autres choses. Et en plus il est plein d'illustrations anciennes. Je ne fais pas de publicité ; je parle de ce livre parce que je l'ai aimé et que j'espère qu'il vous plaira aussi. Une bonne idée de cadeau pour la nouvelle année. Son prix : environ 80 F.

La Hulotte

La Hulotte, c'est une jolie petite chouette. Mais c'est aussi un petit journal extraordinaire qui intéresse les jeunes de 7 à 77 ans et même un peu plus. Et c'est le journal le plus lu dans les terriers ainsi que l'affirme la Hulotte elle-même.

A Boulton-les-bois près de Buzancy dans les Ardennes existe une association de Protection de la Nature qui s'appelle « l'Épine Noire » et dont s'occupent des instituteurs. Ils avaient créé un petit journal appelé « la Hulotte » comme lien entre les membres de leur association. Mais ce journal est tellement bien fait, bien écrit, passionnant comme un bon policier, truffé d'un humour de bon goût, tellement instructif et illustré de main de maître que la Hulotte est devenu un journal public et que l'association a dû créer un autre journal comme organe de communication entre ses membres. Que lit-on dans « la Hulotte » ? La vie des animaux des champs, des bois et des forêts de France, mais plus particulièrement de nord-est de la France. Quelquefois les arbres et les plantes s'expriment aussi par la voix de la petite chouette.

L'hermine, la belette, le faucon, l'oie sauvage, le sanglier, le coucou, l'ips typographe (insecte parasite de l'épicéa), la charbonnière, le renard, le blaireau, l'abeille, le héron, le brochet, le mulot, le campagnol, l'écureuil, sont quelques-uns des personnages qui ont eu l'occasion de s'exprimer dans la Hulotte, de raconter leur vie avec humour, de dire et de montrer tous leurs secrets.

Comment se procurer la Hulotte ? Par abonnement et par correspondance et pour un prix dérisoire. (La Hulotte n'est pas un journal commercial et ne fait pas de publicité). Malheureusement, cette petite merveille ne paraît pas très souvent (environ quatre fois par an) mais il faut savoir que cette revue est faite par des bénévoles qui ont une autre profession à faire passer en priorité. Ces gens ne sont probablement pas nudistes mais je me demande s'ils ne sont pas plus naturistes que les naturistes

Apprenez la nature. Ecrivez à la Hulotte et abonnez-vous, ne serait-ce que pour aider des gens formidables et pour que la Hulotte continue à vivre. LA HULOTTE Publication de la Protection de la Nature « L'ÉPINE NOIRE ». Directeur de la publication : Serge VEZINAUD - Rédacteur : Pierre DEOM. Prix du numéro 3 Francs. Abonnement de 10 numéros (environ 1 par trimestre). France 27 F - chèque à libeller à l'ordre de : la Hulotte, C.C.P. 101064 C Chalons. Journal la Hulotte - BOULT-AUX-BOIS, 08240 BUZANCY.

Psychosociologie de la mode

par Marc-Alain Descamps,
Éditeur : P.U.F.
(Collection le Psychologue)

Voici la première étude scientifique de la mode. Jusqu'à maintenant on n'avait fait que réfléchir sur le vêtement, et il cachait tout. La mode est ici étudiée pour elle-même, en tant que phénomène psychosocial fondamental.

Nos sociétés affectent tout de mode. Sortant de son domaine traditionnel, le vêtement, elle s'étend aux voitures, lunettes, bijoux, remèdes, voyages, produits de maquillage, à la presse, à l'édition, aux chansons et à tous les

arts, au mobilier et à l'alimentation... L'élucidation de ses degrés et l'analyse structurale de ses facteurs permettent de la suivre dans ses recouvrements, depuis l'imitation dans un petit groupe jusqu'à son exploitation commerciale, industrielle et économique. Son étude est fondée sur des enquêtes de psychologie sociale, portant non seulement sur le vêtement mais aussi sur les autres domaines. La recherche de ses mécanismes, de ses lois et surtout de son sens vise à répondre à la question essentielle : « Pourquoi de nos jours tout devient-il une question de mode ? »

Notre ami Marc-Alain Descamps bien connu dans le monde naturiste enseigne la psychologie sociale à l'Université René-Descartes (Paris V).



les centres

SUR UNE EXPERIENCE CONCRETE DE COLLABORATION ENTRE UN CENTRE DE VACANCES ET UN CLUB

Nous avons reçu de J. FORT d'Euronat le courrier suivant dont nous extrayons une grande partie. Nous pensons que cette expérience qui résulte d'un accord peut être un exemple pour d'autres clubs et centres. Elle montre aussi qu'il est toujours possible de coopérer dans un excellent esprit lorsqu'on le souhaite.

... L'action entreprise par le Club du Soleil de Bordeaux à l'intérieur du Centre durant la saison 1979 : nous vous précisons que cette action s'inscrit dans le cadre du congrès de Lyon, concernant les rapports que nous désirions entretenir avec les clubs.

Nous trouvons logique de pouvoir proposer aux naturistes fréquentant notre Centre, et qui, bien souvent, font chez nous leur première expérience de naturiste, la possibilité de poursuivre cette activité au sein de clubs situés près de leur domicile.

Quoi de plus normal d'avoir voulu expérimenter ces propositions avec le club du Soleil de Bordeaux ?

Il reste évident que d'aucuns prétendront que le Club du Soleil de Bordeaux n'était pas le seul club girondin. En ce qui nous concerne, nous considérons qu'un club est une association de naturistes possédant un terrain et ses installations propres.

C'est donc sur ces bases que la collaboration avec le Club du Soleil de Bordeaux a été entreprise.

Les membres du Club présents n'ont nullement imposé la carte de leur club. Ils l'ont simplement proposée aux naturistes intéressés, le représentant F.F.N., qui était présent, pourra certainement confirmer ces faits.

Par ailleurs, je vous précise que nous avons délivré 3 175 cartes de vacances, soit 23 % de plus que l'année passée, ce qui confirme nos assertions.

En ce qui concerne la présence du représentant de la Fédération du Centre durant la saison, je vous dirai simplement qu'elle a été d'une grande utilité et d'un grand réconfort. Le lieu de travail qui était commun avec le Club du Soleil de Bordeaux a été, ne l'oublions pas, une des préoccupations de notre Société qui ne désirerait pas qu'il y ait dans le centre commercial une caravane F.F.N. et une caravane C.S.B. ; cette proposition a reçu, en toute logique, outre l'accord, une totale approbation des participants...

Les Lauzons...

1979 a été fertile en événements, le filtre de la piscine qui éclate, ensuite un manque d'eau brutal, imprévisible, nous obligent très vite à parer ces mini catastrophes, huit jours pour réparer la piscine, cinq semaines pour rétablir l'eau à volonté. Pendant ce temps nous faisons « feu de tout bois », livraison de citernes d'eau potable, 25 mètres cubes par jour, nous tirons quelques centaines de mètres de tuyau pour pomper l'eau dans la rivière et installer des douches, (pour la petite histoire, ces douches coulaient sans arrêt de 7 h à 22 h, nos amis Hollandais soucieux de la consigne « économisez l'eau » ne comprenaient pas toujours pourquoi), et puis recherche d'eau dans la nappe souterraine :

— 25 juillet essai : positif,

— 30 juillet analyse : positive,

— 14 août : mise en place d'une pompe puissante rétablissant la pression partout.

Et toujours sous un ciel bleu, bleu... C'est la Haute Provence...

Remercions les naturistes et amis qui, avec bonne humeur, permettaient au centre de continuer ses nombreuses activités toujours appréciées.

- La photographie qui cette année est sortie des Lauzons pour « voir » sur le vif, les marchés de Provence et les habitants du village dans leurs occupations.

- La poterie où chacun se découvre en tournant ou façonnant la terre.

- La danse primitive ; danseuses et danseurs se souviennent certainement encore aujourd'hui, des ampoules sous les pieds, on ne fait pas « banquette » avec Annie et son batteur.

- Les randonnées, programme magistral sur la région, la montagne de Lure qui embrasse toute la Provence de Giono, le Lubéron, le lac d'Allos et plusieurs fois réclamées, les Gorges de Trévans, etc...

- On a filé la laine aussi.

- Les massages, l'expression corporelle, la peinture sur soie.

- La vannerie, stage d'une très grande qualité technique.

- Du tir à l'arc, des soirées, des spectacles.

Et le PIF Club qui a tenu les enfants en haleine avec des jeux, des ballades, du théâtre.

Mais peut-être n'est-ce pas suffisant, alors pour 1980, une association assurera l'accueil et l'animation, mais attention, n'attendez plus que l'on vous prenne en charge, faites le vous-même.



Et toujours sous un ciel bleu c'est la Haute-Provence...

les centres

NATURISME FRANÇAIS EN TERRE YUGOSLAVE

Les naturistes ont à leur disposition un important éventail de possibilités de vacances, de la location aux centres vacances, du noyau familial, aux groupes organisés.

Il manquait à cet éventail une formule comme celle du Club Méditerranée, qui, depuis 30 ans, connaît un succès grandissant — le vrai forfait tout compris —.

Le Club Méditerranée-Naturiste existe maintenant, il s'appelle CLUB NATURE.

Club Nature propose un village à SVETI MARKO, en Yougoslavie. Cette proposition est-elle une évolution dans le monde naturiste ?

Oui, pour 3 raisons essentielles :

- l'intégration de l'habitat au paysage est maximale.
- une totale liberté de choix.
- un séjour proposé à un prix forfaitaire.

L'INTÉGRATION DE L'HABITAT AU PAYSAGE EST MAXIMALE.

Des cases polynésiennes dont les parois de base sont en bambou et paille tressée « air conditionné NATUREL » et protection de la fraîcheur de la nuit. Les toits sont en chaume et tous les éléments qui les composent sont purement naturels. Toutes les cases sont meublées de deux lits et d'une penderie en bois.

TOTALE LIBERTÉ DE CHOIX.

Club Nature, à Sveti Marko, vous propose tous les équipements traditionnels du Club Méditerranée (cuisine, animation, sports, jeux, soirées...).

Sur 75 hectares de collines boisées, entourées d'un plan d'eau idéal permettant la répartition harmonieuse des activités sportives, des aires de repos, des endroits privilégiés réservés à la musique classique et aux rêveurs.

Que l'on soit seul ou que l'on se joigne aux autres. Que l'on soit sportif accompli ou que l'on ait recours aux conseils d'un moniteur, l'on peut tout à loisir faire de la voile, du windsurf, du volley, du yoga, du ski nautique, du tir à l'arc, pique-niquer dans les criques, passer ses soirées au night-club, participer aux tournois de bridge et de scrabble.

Que seraient toutes ces possibilités pour les parents s'ils se voyaient obligés de contraindre leurs enfants à les suivre ? Là aussi, Club Nature a laissé la liberté du choix. Le mini-Club les attend tous les jours, du matin au soir.

UN SÉJOUR PROPOSÉ A UN PRIX FORFAITAIRE.

Club Nature propose un VRAI forfait, tout compris.

En dehors du bar, aucune surprise ne grèvera le budget-vacances prévu et réglé avant le départ. Pas de pourboires, aucun supplément n'est à envisager, toutes les activités et distractions sont incluses.

En résumé :

- L'île de 75 ha à 5 minutes du continent et à 65 km de Dubrovnik ;
- 6 bateaux de ski nautique (slalom) ;
- 50 planches à voile ;
- 10 bateaux « PROA » ;
- 5 bateaux 420 ;
- 1 bateau de pique-niques ;
- 2 terrains de volley-ball ;
- 2 restaurants (cuisine Club Méditerranée + possibilité diététique) ;
- 1 mini-Club ;
- 1 bar ;
- 1 piste de danse ;

Soirées folkloriques. Excursions.

Le village est ouvert du 29 mai au 11 septembre 1979.

Renseignements et inscriptions.

En vous présentant :

Club Nature-Club Méditerranée,
Place de la Bourse,
75002 PARIS.

Club Nature-Club Méditerranée,
90, Champs-Élysées,
75008 PARIS.

En téléphonant :

Au 296.10.00 à Paris.

Par courrier :

Club Nature-Club Méditerranée,
5, rue des Filles-Saint-Thomas,
75008 PARIS CEDEX 02.

En province :

Agences HAVAS,
L'Est Voyages,
Le Républicain Lorrain,
Les dernières nouvelles d'Alsace,
L'Américain Express.

*Une valise avec montage audiovisuel
est disponible.*

LA CHIAPPA (CORSE)

L'année 1980 rendra le Robinson Club La Chiappa encore plus intéressant pour les naturistes, par l'installation de nouveaux courts de tennis, de nouveaux courts de volley-ball, de football etc...

En 1980, le Centre sera ouvert du 5 mai jusqu'au 12 octobre avec des offres exceptionnellement intéressantes, par exemple :

- jusqu'à 100 % de réduction par enfant en bungalow ;
- 3 semaines de vacances au prix de 2 semaines pour les dates d'arrivées du 4-5, 11-5, 18-5, 7-9, 14-9, 21-9.



En bord de mer à Sveti-Marko.

les clubs

DIX JOURS DE VACANCES NATURISTES.

Pour nous, naturistes, les vacances d'été sont l'occasion de profiter au maximum du soleil et des plaisirs aquatiques. La plupart quittent leur ville, leur « 3 pièces-cuisine » pour se diriger vers Montalivet, Agde, Le Mont Ventoux, voire la Yougoslavie. Cependant, il existe — nous en avons découvert un — de paradisiaques terrains de Club qui méritent qu'on y consacre une ou plusieurs semaines. C'est le cas du terrain des « Naturistes Corrèziens » (NATCO) au Puy Bousquet, à 25 km de Brive-la-Gaillarde. Le terrain de NATCO, situé près de Collonges-la-Rouge, ancienne étape sur la route de St-Jacques de Compostelle) permet de réaliser, selon nous, le meilleur compromis « naturisme-tourisme ».

Il a été créé de toutes pièces par une équipe de copains qui n'ont ménagé ni leur peine, ni leur temps, pour en faire ce qu'il est : 4,5 hectares parfaitement aménagés pour accueillir 20 ou 30 installations, avec des aires de jeux, un abri ping-pong, un solarium, une petite piscine, et surtout un home collectif installé dans une ancienne bergerie, où il fait bon se retrouver le soir autour d'un feu de bois. Léa et Jean-Marie Mouly, les dirigeants, ainsi que quelques amis du Club, y font régner une ambiance amicale où, cependant, le respect d'un minimum de règles est demandé. Dès le premier contact on se sent accepté et solidaire. Le tutoiement obligatoire renforce cette impression qui va se confirmant de jour en jour.

Nous y avons passé 10 jours des plus enrichissants qui soient, alternant les bains de soleil et les « trempettes » dans la petite piscine avec les circuits touristiques, oubliant le temps qui passait malgré les rappels d'un original cadran solaire. Nous avons donné libre cours à notre imagination, en nous appuyant néanmoins sur les guides touristiques et les cartes routières. D'innombrables circuits, tant pédestres qu'automobiles, s'offraient à nous dans cette contrée si pittoresque où les routes sont peut-être les moins dangereuses de France en cette période estivale.

Durant notre séjour au Puy Bousquet les activités programmées, et sponta-

nées, nous ont donné l'occasion de faire connaissance avec de nombreux naturistes français, mais également avec plusieurs familles hollandaises qui promirent de revenir en ce lieu enchanté et ensoleillé. Les mots manquent pour décrire la chaude amitié qui régnait dans la « Bergerie » au cours de la veillée franco-hollandaise, suite à une « barbecue-partie » mémorable. La situation géographique du terrain est telle que l'ensoleillement y est maximal sur l'immense solarium central, et du matin au soir nous pouvions jouir d'un ciel bleu sans tache où parfois, à très haute altitude, apparaissaient les traînées caractéristiques laissées par les « Jets », symboles de cette société moderne et oppressante que nous étions venus oublier ici... Allez au Puy Bousquet ! Quant à nous, nous y retournerons.

Roger LUTZ.
T.C.F.(Naturisme).

LE C.Q.A.N. ET « LA TUQUE », LIEU DE CONTACT HUMAIN.

Changement de saison ! L'été est fini... Eh bien tant mieux ! Nous allons vivre maintenant le Naturisme d'hiver. Et puis l'automne, l'hiver, le printemps ont leur grand charme. L'arrière saison, tout d'abord, se prolonge ici, belle et ensoleillée, jusqu'aux alentours de Noël. Le Naturisme d'hiver c'est autre chose. C'est une vie nouvelle que seul le Club est capable de fournir à ceux qui sauront en profiter.

Le Naturisme, en soi, est un choix de vie. Il doit devenir une raison de mieux vivre. Le Naturisme de Club n'est pas le même que celui de vacances. Il est sans doute plus vrai, plus humain. Il se pratique ici, toute l'année pour le bien de chacun dans un esprit de franche camaraderie. Hors de la période estivale, le Naturisme devient plus utile, plus intime, plus nécessaire pour l'obtention d'une bonne santé et d'un moral à toute épreuve. La première dépendant fortement du second.

Le CLUB QUERCY AGENAIS NATURISTE est une communauté effective. Nous devons savoir utiliser, à plein temps, cette chance qui nous est donnée d'appartenir à un Club affilié à la Fédération Française de Naturisme,

d'en faire une politique de vraie santé, du temps et de l'espace. Le seul progrès qui compte, pour nous, est celui de l'Homme dans sa valeur psychique, morale, physique.

Plus le NU sera admis partout (plages, lieux publics, sauvages) plus on aura besoin des Clubs. Le nôtre est très accueillant, et le terrain des plus agréables. Il faut penser qu'il y a des tas de choses que l'on peut faire ensemble sur notre terrain. Il y a bien sûr l'éternelle partie de pétanque. Moi j'aime !... Mais serions-nous trop conservateurs ? Ne sommes-nous pas capables d'innover ? La pétanque (la « péтуque » plus exactement !) est un but pour venir à la Tuque. Il n'est pas, heureusement, le seul but.

La Tuque est, aussi, un lieu de contact humain !

On aime se retrouver entre gens simples, entre amis pour « péтуquer » ou discuter joyeusement. Pourquoi pas pour améliorer le terrain, le home, ou pour monter des excursions, des randonnées pédestres ou cyclistes ?... Juste pour le plaisir. Mémé sans soleil il fait bon se retrouver ! A l'abri du home une autre vie nous attend. Un bon dimanche naturiste n'est pas forcément un dimanche de trop grand soleil ! Et puis, à l'automne et au printemps, on peut venir pour arranger et fleurir les massifs, les entretenir pour le plaisir de l'œil. Un binage vaut moult arrosages, et il ne prend pas beaucoup de temps. C'est aussi une détente !

Oui, il faut inventer d'autres activités. La « boîte à idées » est déjà un premier pas pour dire ses besoins d'activités. D'abord agrandissons le cercle des habitués « hors-saison », et venons à la Tuque souvent ! Venir ici c'est savoir que l'on va retrouver des connaissances, des amis libres et tolérants. es amis que nous aurons choisis.

Le Club Quercy Agenais Naturiste a la chance de pouvoir profiter de tous les avantages du Centre Gymnique du Lot « La Tuque ». Geo fait le maximum pour satisfaire membres du Club et vacanciers, c'est une constatation unanime.

Par définition le Naturisme est un style de vie qui facilite le contact avec la Nature. Mais aussi avec le prochain, avec l'Homme. A nous de le prouver, de le savourer, durant ces huit prochains mois.

André ROYER.

SEJOUR D'UN GROUPE DE JEUNES ALLEMANDS A L'ELAN GYMNIQUE

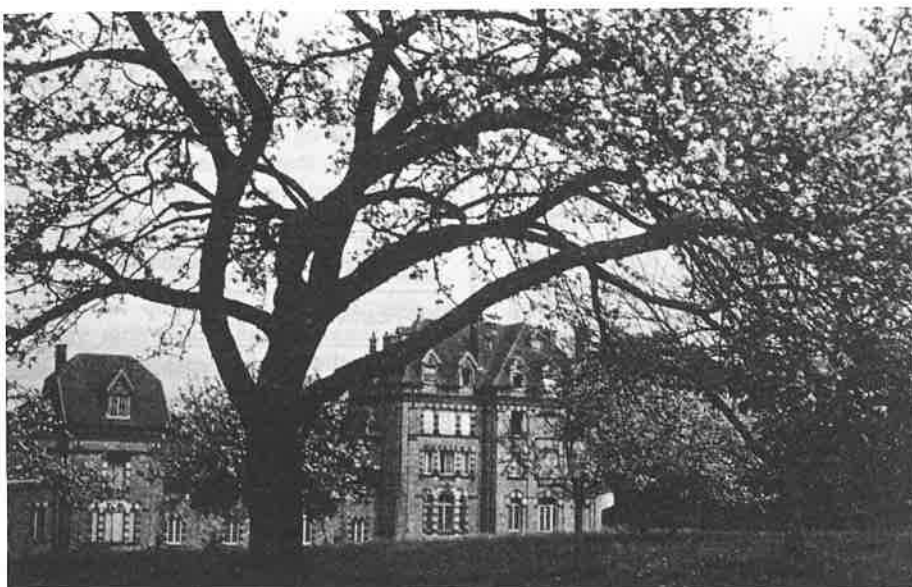
Répondant aux sollicitations de la F.F.N., l'Elan Gymnique a accueilli du 11 au 14 octobre 1979, un groupe de 44 jeunes allemands appartenant en majorité au club de Grenzland. Pour être précis, notons que ce club est situé dans la région de Mönchengladbach à une vingtaine de kilomètres de la frontière hollandaise.

Arrivés en car le jeudi 11 octobre à 16 heures, ces jeunes gens et jeunes filles ont été accueillis par le Président Bernard Grappe et Jean-Yves Baudais, animateur du groupe des jeunes de l'Elan Gymnique.

Notre club a servi de point fixe pour permettre à ces jeunes visiteurs de découvrir Paris et sa région par des visites dans la capitale, à Versailles et Fontainebleau.

Mais, une large part des activités a été les échanges et le partage d'activités entre les deux groupes — Grenzland et Elan Gymnique — dans les différents domaines : sport avec un tournoi de volley-ball, relations sociales par des invitations dans les familles françaises du club, le final ayant été une soirée disco.

Les difficultés linguistiques ont été réelles, mais la bonne volonté, les goûts communs et l'entrain ont permis de les



Le château de Barneau.

surmonter sans véritable problème. Le recours au geste a souvent suppléé les insuffisances de français, d'allemand, voire d'anglais mais tout ceci était fort sympathique et nous ferons mieux la prochaine fois.

En effet, il y aura une et même probablement des prochaines fois, car, des contacts noués dans cette ambiance a résulté une visite en Allemagne du responsable de l'Elan Gymnique, Jean-Yves Baudais et l'idée d'un jumelage entre les deux associations commence à prendre forme.

Nous serons amenés à vous en reparler car il s'agit pour nous d'une découverte, qui s'annonce pleine d'attrait et de possibilités réciproques d'enrichissement — non monétaire —.

RÉUNION DE TRAVAIL MUNICIPALITÉ — NATURISTES DE MARTIGUES

Les Naturistes de Martigues ont eu une réunion de travail avec le Maire et l'urbaniste en septembre 1979. Trois points importants ont été abordés :

- reboisement dans la commune : pas de plantation à la pointe de Bonnieu mais action du club sur les chantiers de reboisement voisins et plus encore sur la préservation de ce qui existe par le débroussaillage.
- camping naturiste : la Z.A.C. de Bonnieu n'est pas définie et aucune date ne peut être avancée. Mais des notes ont été prises, l'association sera consultée en temps voulu. Une étude sera faite sur le fonctionnement du camping avec les membres de l'Association (utilisation des installations dans la journée). Des souhaits d'ordre pratique et écologique ont été émis.

- réalisations et projets : entre autres : agrandissement de la surface utile de la plage. Caravane - accueil - aménagement du parking. Rondes de la gendarmerie - panneaux de signalisation - zone balisée pour la pratique de la planche à voile - interdiction des chiens sur la plage.

Toutes ces décisions résultent d'un dialogue avec la Municipalité. Bravo au Club.(N.D.L.R).

RAPPEL DES PALMARÈS DES BULLETINS DE CLUBS

1974 :

- 1^{er} Prix : « Le Minimum » (C.S. Bordeaux).
- 2^e et 3^e ex-aequo : Mer et Soleil (G.C. Méditerranéen).
- L'écho du Bois des Forges (C.S. Touraine).

1975 :

- 1^{er} Prix : L'écho du Bois des Forges.
- 2^e Prix : Azur et Soleil.

1976 :

- 1^{er} Prix : Mer et Soleil.
- 2^e Prix : Club Gymnique de France Villecresnes.
- 3^e Prix : Nauténa.

1977 :

- 1^{er} Prix : Hélio-club de Nîmes.
- 2^e Prix : C.S. Toulon.
- 3^e Prix : Les Amis de la Nature.

1978 :

- 1^{er} Prix : Nauténa.
- 2^e Prix : Azur et Soleil.
- 3^e Prix : C.S. Toulon.

MISE AU POINT

Le Président du Club « Les Amis du Soleil de Toulon » nous demande de faire la mise au point suivante.

Lors du Congrès de la Régnière, le 2^e prix du meilleur bulletin du club 1978 a été décerné au bulletin du club « Azur et Soleil » de Toulon.

Bien entendu ce prix a été remis au Président présent au nom de ce club comme il en est toujours ainsi.

Cependant l'équipe en place en 1978 ne fait plus partie de ce club. Mais il est évident pour tous que c'est elle qui a sa part dans la récompense décernée.

réunions régionales 1979

TROIS RÉUNIONS RÉGIONALES

La réunion régionale de Bretagne s'est tenue à Batz-sur-Mer le 21 octobre. Six clubs étaient présents. Plus de 30 personnes ont assisté aux travaux dirigés par Albert ORHAN, membre du Comité de Direction de la F.F.N. sous la présidence d'André CARDIN, ancien Vice-Président Province et Délégué F.F.N. pour la région Pays-de-Loire.

Après un début de séance où il fut plus question de géographie que de naturisme l'ordre du jour a été abordé. Successivement ont été étudiées les questions suivantes :

— la réunion régionale de natation qui se tiendra le 26 mai 1980 en principe à la piscine St-Georges de Rennes.

Il a été convenu que le club qui reçoit organisera dans le même temps, mais à des heures différentes, une journée interclubs comportant des jeux et tournois divers sur son terrain ;

— les projets d'exposition d'œuvres d'art et de photos d'origine naturiste et d'édition d'une plaquette « Découverte de la Bretagne naturiste » n'ont pas été retenus ;

— sur les plages fréquentées traditionnellement par les naturistes, la tolérance est effective du fait d'une évolution des esprits ; on pense qu'il ne faut rien brusquer mais être présent ;

— le thème des sports et loisirs est largement débattu. Parmi les idées principales, on retiendra que l'intérêt des centres de loisirs dépend largement de leur équipement, que le naturisme suppose une aération du corps aussi totale que possible et une activité physique d'entretien.

Le naturisme familial doit permettre aux adhérents du club de trouver sports, jeux sportifs et installations adéquates : des jeux en rondins, des parcours CRAPA ou VITA, des itinéraires fléchés pour le jogging.

Le Centre Gymnique de l'Ouest signale comme nouvelle activité envisagée le Tir à l'Arc qui n'exige que des investissements légers pour le club.

L'activité de piscine urbaine se développe : Brest, Lorient, Lannion, Nantes ont une piscine ; St-Nazaire deux. Autre activité évoquée : le jardinage.

— Le thème nature a toujours ses adeptes et fervents défenseurs.

— Encore une idée retenue : toute ville moyenne devrait proposer un petit

Réunions régionales 1979

Région	Responsable	Date	Lieu	Présence
Nord-Picardie	E. JOLY	18 novembre	Houplines	R. DESCOURS
Normandie	J. LEPAINTEUR	2 décembre	Rouen	G. HAMEL
Bretagne	A. ORHAN	21 octobre	St-Nazaire	A. CARDIN
Pays-de-Loire Centre	A. CARDIN	16 décembre	La-Rainière- du-Mans	
Charente-Poitou Limousin	J.-P. GUIGNARD J.-M. MOULY	28 octobre	Le Lizot	J. GARDEY G. HAMEL
Aquitaine	L. LOUVOIS	2 décembre	Bordeaux	Ph. CARDIN J. BOMSEL
Midi-Pyrénées	M. GARY	18 novembre	Caraman	Ph. CARDIN J. PARAZINES
Languedoc	F. LEMESLE	25 novembre	Sérignan	CL. TRONQUET Ph. CARDIN
Provence- Côte-d'Azur	A. DREUMONT	28 octobre	St-Zacharie	A. ORSINI J. PARAZINES
Rhône-Alpes Auvergne	R. PELICOT	10 novembre	Lyon	P. DELOIRE J. GUERRIER
Bourgogne Franche-Comté	P. BAUDIN	16 décembre	Besançon	J. PARAZINES
Alsace	G. HAMEL	25 novembre	Battenheim	
Lorraine	J. FRANÇOIS	9 décembre	Nancy	
Champagne	G. HAMEL	9 décembre	Châlons	
Paris	R. DESCOURS	15 décembre	Paris	J. DUMONT

centre de loisirs et plein air naturiste à quelques kilomètres ; un slogan : « un centre pour chaque cité ».

**

A la GANTESSE, le 28 octobre, nous étions plus de 40 participants. Mais le très mauvais temps avait vraiment empêché les représentants de six clubs ou centres de venir. Par contre, une douzaine de sections, clubs ou centres de cette vaste région Provence-Côte d'Azur n'avaient pas cru bon de s'excuser, c'est dommage.

Les clubs présents exposent leurs réalisations et leurs projets : Camargue-Soleil confronté à son problème de plage immense ; « c'est trop grand, trop vaste, on est presque à bout de

souffle », disent les dirigeants présents. Ils ne peuvent faire que de l'information naturiste. C'est déjà beaucoup. Les Amis du Soleil de Toulon lancent leur club, ont en vue un terrain, mais tout n'est pas facile.

Nice-Horizon est une petite association ; ils cherchent un terrain, mais c'est très difficile et la réglementation stricte.

Les Naturistes de Provence tournent bien. Leur bulletin et leurs activités font qu'ils arrivent allègrement à leur cinquantenaire.

Le Club du Soleil d'Avignon est un petit club concurrencé par les grands centres voisins, le Romégas ou Bélézy. Les Naturistes de Martigues voient avec plaisir continuer le développement de leur club, aidé en cela par la

municipalité et le dévouement des responsables. C'est un vrai club qui fonce. On en reparlera en détail.

Les Quatre Soleils ont noué avec les Lauzons des liens solides et leurs accords devraient faire réfléchir d'autres présidents de clubs. Les activités sont très satisfaisantes.

Le Club du Soleil de Marseille est satisfait de la marche du club et du terrain. « Ce n'est pas une affaire commerciale », dit Guy VIAL son président, mais « ça tourne ». L'expérience d'autogestion est positive et « les hôtes d'un jour » donnent satisfaction. La réunion s'est prolongée par les questions posées à Antoine ORSINI et Jean PARAZINES : sur les plages, les associations de plages qui se créent, sur la coordination des activités régionales, sur Club Nature, Club Méditerranée, sur l'expérience de l'entrée au Cap d'Agde naturiste et, enfin, le point après l'A.G.O. du 13 octobre.

Le temps était vraiment mauvais, mais l'esprit naturiste qui a animé cette réunion devrait faire réfléchir beaucoup de nos amis. C'était un vrai dialogue et une très amicale rencontre.

**

A CARAMAN s'est tenue le 18 novembre la réunion régionale de MIDI-PYRENEES.

Nous étions 80 dans le Home du club l'A.N.N.A. qui nous recevait ; un seul

club absent qui n'avait pu trouver un remplaçant à son Président pris par une autre réunion. La section du Tarn s'était excusée. Les débats furent animés mais ouverts, francs et loyaux. Les journalistes de la *Dépêche du Midi*, le grand quotidien local favorable à notre mouvement étaient venus prendre les impressions de cette réunion annoncée largement dans la presse. Leurs questions étaient pertinentes. La réunion a commencé après leur départ et la salle entière a participé. C'est la base — le club par ses adhérents — qui s'est manifestée.

Tour à tour le club du Soleil de Toulouse par son Président, le club Devèze Midi-Pyrénées, L'A.N.N.A., le club Gymnique Quercy-Agenais, soit par leur président, soit par leur membres ont animé le débat.

« En face » il y avait Marceau GARY délégué régional et Philippe CARDIN Vice-Président, épaulés par la présence de Jean PARAZINES.

Le Comité Régional doit-il être mis en place de suite, la région peut-elle rapidement se prendre en charge elle-même, la question est d'importance. Cela a permis à Ph. CARDIN de préciser ce qu'il fallait penser de la situation actuelle du mouvement naturiste, de dire avec force et clarté que le problème actuel C.S.-F.F.N. est un problème de personnes et non d'éthique, que l'élection du 13 octobre a été démocratique : il y a des élus et des non élus.

Les participants sont d'accord : le mouvement admet la confrontation d'idées, mais cessons les questions stériles, elles relèvent d'états-majors qui s'étiolent... Sur le plan régional, il est décidé de créer un Comité Interclub actif qui prendra en charge les activités piscine, puis la Foire de Toulouse.

Ce sera l'annonce du futur comité régional et chaque club désignera un délégué.

Ont été abordées les autres questions suivantes :

— l'adhésion au Réseau des réserves naturelles libres ; la F.F.N. n'a pas reçu de réponse à sa demande ;

— la presse « naturiste » ; le point sur la Vie au Soleil et sur Naturisme-Informations ;

— les relations F.F.N.-F.N.I ;

— l'ouverture de la F.F.N. sur l'extérieur et, à ce sujet, Ph. CARDIN cite l'expérience menée en Languedoc-Roussillon entre la SEBLI (Société d'aménagement) et la F.F.N. ;

— la définition de trois grandes « familles » naturistes : clubs - centres - plages ;

— vivre en naturiste en dehors du club ;

et le dialogue s'instaura entre la salle et les responsables, ce qui fit dire en conclusion à J.-P. MICHELENA, Président de l'A.N.N.A. : « Il y a une évolution dans la politique de la F.F.N., réjouissons-nous ».

J.P.

L'OFFICIEL F.F.N.

TERRAINS RECONNUS :

- 18 - **Enclave naturiste du Domaine de Ste-Eulalie. Hyères.** S 20 Ha.

Carte Michelin 84, pli 16 à 2 km du carrefour D 12 - N 198.

Terrain d'Azur et Soleil.

- 19 - **Nice-Nature** - Propriété « Les Amis du Soleil », Grande-Corniche, 06300 Nice.

Terrain du Club Nice-Nature, Nice à 5 km. Tél. : (93) 55.07.00 Carte Michelin 84, pli 10.

TERRAIN HOMOLOGUÉ :

N° 127 - **Domaine de l'Escride**, 83210 BELGENTIER. Comme Centre de Vacances - Camping 2 étoiles.

NN - S 4 Ha. Carte Michelin 84, pli 15, N 554. - Tél. : (94) 48.97.24.

ERRATUM

La rédaction de *Naturisme-Informations* avait, dans le n° 11, page 15, attribué comme terrain au Club « Nice-Horizon » : Propriété « Les Amis du Soleil », Grande Corniche, 06300 Nice.

ASSOCIATIONS AFFILIÉES

N° 197. « **Les Amis du Cap Saint-Louis** ».

Siège social : « Lou Mitan », 18, avenue de la Mer, 83270 SAINT-CYR-LES-LECQUES (à dater du 08-12-79).

Président FEUGRET Lucien

Vice-Président TOURLY Alain

Secrétaire LAMBOLEY Jean

Trésorier DEROO Michel

Activités : pratique du naturisme à la Plage de galets du Cap Saint-Louis.

N° 198. « **Section Naturiste de la M.J.C. de Reims** ».

Siège social : Maison Commune du Chemin Vert, place du 11-Novembre, 51100 REIMS.

Comité Directeur : sera communiqué dans un prochain numéro.

Activités : naturisme à la Piscine Talleyrand de Reims.

Ce club n'a pas de terrain ni reconnu ni homologué (nous savons qu'il en cherche un) et la propriété « Les Amis du Soleil » Grande Corniche 06300 Nice appartient en propre et exclusivement à l'Association Nice Nature. (Club affilié n° 152).

réflexion

LE NATURISTE DÉDOUBLÉ

J'ai toujours traité jusqu'à présent le problème du nudisme et du naturisme avec sans doute trop de légèreté et dans les trop nombreux articles que j'ai noircis pour le fameux (?) bulletin de Nauténa, j'ai souvent et volontairement confondu les deux aspects de notre Mouvement.

Cela tient sans doute à plusieurs choses.

Tout d'abord je ne suis, il faut le dire, qu'un « jeune » naturiste. Je n'ai connu notre mouvement qu'en 1963 et je n'ai donc pas eu à faire l'effort de défrichage que nos anciens avaient déjà fait pour moi en très grande partie et j'ai bénéficié tout de suite d'installations toutes faites, de structures déjà établies ne demandant vraiment aucun effort supplémentaire, aucun engagement profond.

Ensuite, mes occupations professionnelles de l'époque, dirigées vers le commerce, c'est-à-dire vers les biens de consommation, vers l'augmentation de ces biens et vers la création de désirs nouveaux, me semblaient à l'époque tout au moins bénéfique pour l'homme, c'est-à-dire pour la femme également et j'allais écrire surtout. Il me semblait que le remplacement de la brouette pour se rendre à la rivière, même pure, par une machine à laver le linge d'abord, la vaisselle ensuite était tout de même une amélioration dont il fallait se réjouir et qu'il fallait poursuivre l'obtention et augmenter ce « bien-être » qui me semblait positif. Il me semblait que l'effort des hommes pour tendre à parfaire cette société de consommation avait des côtés très positifs dans le domaine de la santé par exemple, car le produit de cet effort avait permis la création de centres de recherches médicales entre autres, qui avec les vaccins, les sérums, pour ne citer que cela, avait fait reculer la maladie et la mort entre autres.

Tous ces aspects de la vie moderne, quelquefois tant décriés par certains membres de notre mouvement, me semblaient très positifs et j'étais souvent agacé par des prises de position allant à l'encontre de cet aspect de la vie moderne. De plus, j'ai longtemps présidé à la destinée d'un club dont les motivations étaient surtout nautiques et peu ou pas philosophiques me semblait-il. Les membres de Nauténa,

puisque c'est de Nauténa qu'il s'agit, n'étaient, et ne sont sans doute encore, jamais aussi heureux, que nus sur leur bateau, bien d'équipement acquis lui aussi avec beaucoup d'efforts à vendre des biens de consommation quelquefois, à regarder leurs voiles se gonfler juste bien, dans la bonne direction, sans se poser d'autres questions, la navigation leur suffisant amplement. Enfin j'ai longtemps fréquenté un très beau centre « de fin de semaine » et les naturistes (?) rencontrés et fréquentés régulièrement ne semblaient pas se poser beaucoup de questions sur notre mouvement, ses buts, son devenir, son éthique et paraissaient heureux de passer tranquillement au soleil ou de disputer (!) leur place au tennis ou au volley.

Notre Fédération que je « fréquentais » sporadiquement me semblait également se préoccuper d'objectifs concrets à la mesure des moyens modestes dont elle disposait, forcément et sa reconnaissance par les pouvoirs publics qui la préoccupait en premier lieu me semblait effectivement le but primordial à se fixer.

Je partageais entièrement son point de vue quand elle suggérait une grande prudence dans son engagement à soutenir une lutte écologique, qui par certains aspects semble très louable, mais dont certains excès de tous ordres auraient sans doute nui à l'image sérieuse et responsable qu'elle se devait de préserver.

J'ai écrit jusqu'à présent cet article au passé car des événements graves viennent de se dérouler au sein de notre Mouvement qui vont sans doute bien changer les données de notre problème.

Nous avons eu et nous avons toujours à nos côtés de nombreux amis qui évoluaient philosophiquement d'une façon un peu différente et comme l'avait dit Pépé dans un article intitulé : Parlons Franc, nos amis du Club du Soleil. Leurs motivations étaient depuis toujours, sensiblement différentes de celles que je viens de décrire longuement, et ces amis voulaient et veulent vivre leur naturisme différemment et plus intensément. Ils ont toujours parlé franc, ne s'en sont jamais caché, bien au contraire ; ils l'ont toujours proclamé haut et fort au cours de nombreuses et précédentes assemblées qui de générales devenaient vite extraordinaires.

Leurs membres naturistes convaincus, ont au moins le mérite de croire profondément à « leur » naturisme, de le pratiquer intensément, collectivement dans le bon sens du terme, de pratiquer le bénévolat plus qu'autre part et d'avoir des clubs parfaitement tenus et organisés.

La F.F.N. pouvait-elle, désirait-elle, devait-elle, être davantage à leur écoute ?

La démocratie étant la meilleure formule connue pour cohabiter en société, qui s'exprime partout en bulletin de vote, a fait en sorte que les membres de ce grand club très ami s'est trouvé minoritaire au sein de la F.F.N. et en a ressenti beaucoup d'amertume d'abord, puis de ressentiment ensuite et a cru bon de se séparer de la F.F.N. Etait-il possible d'éviter cette division que personnellement je regrette profondément. N'y avait-il aucun moyen de médiation, de rapprochement. Je ne peux en juger, mais le mal est fait, et grand mal je le répète.

Quelques lignes plus haut j'avais fait une coquille involontaire en écrivant « Parlons franc » j'avais écrit « Parlons France ». Finalement c'est de cela qu'il s'agit en premier lieu.

Nous nous disons tous copains « nous les » « un pour mille » de Français licenciés nous nous tutoyons volontiers, nous nous écrivons de « Très cher ami » auquel nous assurons « nos amicaux sentiments naturistes ». Ne serait-ce pas comme les anciens chatelains qui donnaient du « Mon ami » à leur garde chasse ? Car si nous ne restons pas amis, si nous constituons deux, puis trois, pourquoi pas quatre Fédérations, les pouvoirs publics se désintéresseront de nous et ne donneront sûrement pas deux ou trois ou quatre « reconnaissances » si tant est que nous le voulions encore.

Quelquefois la division est bénéfique, quand l'éclatement favorise d'autres regroupements régionaux et par là même une meilleure approche, plus approfondie des cibles recherchées. Cela a été justement le cas pour bien des sections du Club du Soleil et aussi de Nauténa qui, compte tenu de l'apport de Natanjou a vu ses effectifs progresser.

Ce n'est pas le cas au plan national car une deuxième Fédération n'amènera pas, c'est à craindre, de nouveaux adhérents dits de base, les multiples

aux 4 coins du soleil

ballade à travers la France naturiste

Voici venue la saison d'hiver, le beau soleil d'été n'est plus qu'un souvenir parmi tant d'autres... Tout le monde est plus ou moins d'humeur chagrine et en politique comme ailleurs, c'est la grogne et la rogne. Même la grande famille naturiste n'y échappe pas et comme dans toute famille digne de ce nom, il y a les querelles plus ou moins fratricides ou qui se voudraient telles. Or, nous devrions montrer l'exemple par une joie de vivre qui ne soit pas simplement des mots. Un naturiste triste est un triste naturiste et il est impossible qu'il y en ait chez nous. Si nous mettions plus de bonne humeur dans nos propos comme dans nos actes, il n'y aurait pas ces situations pénibles que tout le monde déplore. Sommes-nous de vrais naturistes ?

Cette chronique de la vie des Clubs, je la conçois comme une lettre que l'on adresse à des parents éloignés par la distance, pour leur donner des nouvelles des uns et des autres, énumérant au passage ces mille petits riens qui font la vie de chaque jour et la vie tout court, et je la placerai sous le signe de la bonne humeur, de la joie qui doit être l'apanage du naturiste. S'il m'arrive de « mettre en boîte » tel ou tel de nos

amis, de nos Clubs ou même de nos dirigeants, n'y voyez aucune intention perfide, ce sera toujours sans méchanceté et sans arrière pensée. Est-il si difficile de dire des choses sérieuses avec le sourire ? Et c'est encore bien mieux si l'auditeur ou le lecteur peut avoir lui aussi le sourire tout en lisant des choses sérieuses...

Voyons un peu du côté de nos dirigeants... Si la principale activité des naturistes se situe, l'été, au ras du sol, l'épaisseur d'une cabane étant minime, celle des animateurs de notre Mouvement se situe toujours au deuxième étage. Il semble que ce soit la hauteur idéale pour survoler la situation. Les C.S., puis l'U.C.S., ont installé leur Q.G. à la hauteur réglementaire, dans un bedonnant immeuble du quartier du Sentier. A le voir de l'extérieur, il fait penser, cet immeuble, à un honnête commerçant en tissu, pansu et cossu, qui va boire son pastis sur le coup des onze heures, le mètre à ruban autour du cou. Quant à la F.F.N., tout le monde sait qu'elle a établi ses bureaux Avenue du Coq. Pour un peu, ce serait avenue Lecoq. En fait d'avenue, on est plutôt déçu, ce serait plus exactement une impasse. Un escalier presque bour-

geois étreint voluptueusement un ascenseur filiforme pour visiteurs filiformes. Certains membres du Conseil d'administration n'ont pas intérêt à y entrer. Bref, je t'aime, tu m'aimes et nous voici à la porte vitrée de la F.F.N. Je sonne sans entrer ou j'entre sans sonner et ça sonne ; une charmante jeune femme vous dirigera inévitablement vers le bureau de Jean Parazines, Secrétaire Général, lequel, l'oreille vissée au téléphone ou inversement, vous invitera, dans le langage imagé propre aux sourds-muets, à vous laisser tomber dans un confortable fauteuil où vous pourrez attendre, tout en vous reposant, qu'il ait rassuré tel ou tel Président lointain ou ravigoté telle ou telle défaillance plus proche. Et votre tour viendra, puis on repart dans l'escalier toujours voluptueusement enlaçé avec son ascenseur...

Et nos clubs, que sont-ils devenus au cours de cette année 1979 qui ne fut pas, sur le plan climatologique, une très grande année ? Un printemps boudeur, un été palichon, le pétrole, un ayatollah que l'on n'a pas vu à Villecresnes pendant son séjour en France, pas étonnant que les gens soient grognons et ça ne s'arrange pas vite. Et c'est

(Suite de la page 14)

syndicats en savent quelque chose. Il est probable même que bien au contraire, le bon nudiste sauvage ou inorganisé sera davantage réticent s'il doit choisir entre deux Fédérations et si de plus, pourquoi pas, il est contraint de s'affilier à deux Fédérations pour faire son tour de France Naturiste et estival.

Le temps n'est souvent pas toujours un excellent médecin et il est très fréquemment « urgent de ne rien faire ».

Ces récents « événements » sont encore trop brûlants pour les juger froidement ; laissons donc tiédir ce brûlot et ne portons pas de jugements hâtifs, comme il est trop fréquent, mais mettons en garde tous les naturistes de France sur les méfaits d'une division ou d'un « dédoublement » qui pourrait ressembler fort à une soustraction définitive.

Jean MARC.



AUX QUATRE COINS DU SOLEIL

maintenant plus que jamais que l'on va s'apercevoir de l'utilité de nos Clubs dans notre vie quotidienne, ne serait-ce que par l'amitié que l'on y trouve.

Les paroles s'envolent, les écrits restent. C'est pour cela que le C.S. de TOURS offre à tout nouvel arrivant un livret d'accueil qui le met au courant de tout ce qui l'attend, aussi bien sur le plan matériel que sur le plan des idées et de la philosophie du Mouvement. Voilà une initiative qui peut profiter à d'autres. Quant au Bulletin intérieur, « L'Écho du Bois des Forges » il fait le bilan d'une année particulièrement riche en activités diverses. J'ai noté au hasard la découverte de la mare du Bois des Forges, la journée du Soleil, pas très fatigante, moins que les sorties pédestres ou cyclistes qui connaissent un certain succès. Une animation de qualité, mais on n'a rien sans rien et *in cauda venenum*, le Trésorier se rappelle à votre bon souvenir en parlant de 10 %... si...

Rendu prudent par un célèbre précédent, je ne parlerai de la Régnière qu'avec circonspection. Certains trouvent les installations du grand Club lyonnais trop sophistiquées à leur goût. Il est vrai que rien ne manque à la Régnière et que forcément, les amoureux d'une nature sauvage et indisciplinée n'y trouveront pas leur compte. Mais puisque cela convient bien à un bon millier de lyonnais et que l'on peut trouver ailleurs d'autres formes de naturisme tout aussi valables, rien n'empêche mon ami et presque cousin Robert PELICOT de préparer une Assemblée Générale organisée et musclée où rien n'est laissé au hasard. Et voyez qu'il y en a pour tous les goûts : des sorties pédestres sont prévues presque chaque dimanche, sorties qui ont un franc succès et qui permettent de retrouver la vraie nature, celle des bois et des champs.

Cela m'amène tout naturellement à parler de la RAINIÈRE, l'autre, celle des Naturistes Sarthois où la Pentecôte a permis à plusieurs Clubs de la région de se retrouver, notamment le C.S. d'Orléans et de Blois, ce qui a permis de faire ou de renouer connaissance. La fête finie, on a repris courageusement tous ces menus travaux d'entretien qui font la vie de chaque jour. On finit d'un bout, on recommence de l'autre, ce qui n'empêche pas pour se changer les idées, d'aller dire bonjour aux Clubs voisins d'Angers et de Laval. Des rencontres régionales ont été organisées également un peu plus au Sud,

sur le terrain du C.S. Limoges, à BUSSIÈRE-GALANT, lequel C.S. de LIMOGES est allé à son tour faire visite à ses voisins de Natco à PUY-BOUSQUET. C'est l'occasion de chiper des idées, des astuces, et sans copier servilement ce qui se fait ailleurs, on peut échanger des recettes pour mieux vivre dans tous les domaines. Tout le monde sait qu'en Limousin, pays de la bonne chère, on vit bien et le poulet à la BOS-REDON est devenu un des grands classiques de la grande cuisine française...

Qui ne connaît, ne serait-ce que de nom, VILLECRESNES, où depuis de nombreuses années, vit le Club Gymnique de France ? Un grand terrain très aménagé, un Bulletin riche en idées, des adhérents dont certains sont devenus fort célèbres dans le monde naturiste et ailleurs. J'y ai trouvé dans le Bulletin de Mai dernier un très intéressant article d'André CHENUE qui mériterait d'être largement diffusé auprès des nouveaux venus dans nos Clubs et aussi des anciens qui oublient vite parfois leurs motivations initiales. L'étude d'un tel texte et sa discussion, c'est commencer par le commencement.

En septembre 1979, tout le Sud-Ouest naturiste s'est retrouvé sur le beau terrain de la Tuque, avec un invité de marque, le soleil et trois cents naturistes qui ont passé une journée merveilleuse comme s'ils se connaissaient depuis toujours. Quant au Bulletin de ce grand Club, il est d'une telle richesse qu'il mériterait d'être connu dans toute la France et au-delà. Chaque numéro comporte un dossier d'un intérêt essentiel qu'il est impossible de résumer. Mais il y a aussi le coin des « cordons bleus » et j'y ai trouvé une de ces

recettes de salade de mâche aux noix ... Plus modeste, le « Soleil Audois », Bulletin du C.S. de Carcassonne, grandit avec le terrain de FLOURE où Louis MARRE, toujours passionné par cette réalisation qui est sa vie, associe étroitement la Municipalité à ses travaux. Et il sait ce qu'il veut.

Les 2, 3 et 4 juin 1979, le terrain de la Palestria, du Club du Soleil d'Aunis et Saintonge voyait se réunir plus de deux cents naturistes venus de tous les Clubs de la région, plus un Club Allemand, de MUNICH. Mais toute l'année, le Club vit activement ; on intéresse les jeunes aux problèmes de l'écologie et l'on met les plus âgés devant certaines responsabilités, notamment dans le domaine nucléaire. Il y a des problèmes que l'on ne peut pas passer sous silence.

Et comme il ne me reste plus assez de place pour parler de tous nos autres amis (ce sera pour la prochaine fois), je vous donnerai le bonjour d'Annecy, de Dijon, de Dole, de Bordeaux, de Marseille, d'Alençon. Eux aussi font du bon travail, souvent avec discrétion, toujours avec efficacité. Je vous avouerai que la lecture de tous ces Bulletins de Clubs m'a enthousiasmé et découragé tout à la fois. Comment rendre compte d'une telle richesse, d'un tel fourmillement d'idées, d'une telle recherche passionnée d'un nouveau style de vie qui sera peut-être le seul moyen de survivre, nous et nos enfants. Et pour terminer, je dirai que s'il y a un ministère auquel nous devrions bien nous rattacher, ce serait à mon humble avis, celui de la Qualité de la vie. Mais c'est une autre histoire...

G.P.



naturisme — prospectus 80

Ceci n'est pas un article, encore un sur le Naturisme ! C'est simplement le contenu des tracts qui sont diffusés chaque année par dizaines de milliers à toutes les manifestations où est présente la F.F.N. : la Foire de Paris, les Foires de Nîmes, de Toulouse, de Pau, de Besançon, le salon de loisirs à Auxerre, les rencontres nationales du Groupement des Campeurs Universitaires, et nous en oublions, et les syndicats d'initiatives, les affiches de tourisme, les permanences dans les grands centres et sur les plages ou envoyés à ceux qui se documentent. Avec les exemplaires adressés à tous ceux qui souhaitent avoir une documentation sur le naturisme cela fait plus de 100 000 prospectus distribués chaque année avec la liste-répertoire des clubs, sections et centres. Donc voici ce que nous disons, ce que nous annonçons :

EN QUOI CONSISTE LE NATURISME ?

« Le Naturisme est une manière de vivre en harmonie avec la nature, caractérisée par une pratique de la nudité en commun qui a pour but de favoriser le respect de soi-même, le respect des autres et celui de l'environnement ».

Définition adoptée par les organisations naturistes de 28 pays, dont la France, lors du congrès naturiste international d'Agde et Sérignan (août 1974).

La pratique de la nudité intégrale et collective en pleine nature est un des éléments essentiels du Naturisme d'aujourd'hui. Elle permet à l'homme de tirer le meilleur profit des agents naturels, de retrouver son unité physique et psychique, et, en se montrant tel qu'il est face à ses semblables tels qu'ils sont, de recréer avec eux des relations humaines imprégnées d'une authenticité que le vêtement ne permet pas.

La pratique collective du Naturisme a sur les êtres un grand pouvoir de normalisation et d'équilibre (1), aussi

(1) « La collectivité permet seule la création de cette ambiance psychique entre les personnes qui fréquentent le même parc de plein air, établissant cette camaraderie, cette émulation, cet enseignement mutuel, qui sont source de progrès, motif supérieur de prosélytisme » (Docteur Louis Pathault : Air et Lumière, 1935).

bien face aux tabous sociaux qu'aux exacerbations sociales de la sensualité. Elle est un facteur de progrès par une vie plus simple, plus saine, plus sage, plus humaine. Elle est libération et joie. Elle est éprouvée par la pratique au sein d'associations qu'un demi-siècle d'expérience, dans des conditions parfaites de sécurité et de moralité, met à l'abri de toute critique.

Depuis 50 ans les naturistes luttent pour la sauvegarde de la nature, cette nature qui est le milieu de vie préféré des naturistes, contre les pollutions et les poisons.

Il ne s'agit pas d'un recul, mais de la réponse à un besoin nouveau d'authenticité et de simplicité profondément ressenti ; un « retour aux sources » conscient et contrôlé. Il est temps que l'homme n'oublie plus la nature, sa nature personnelle, et toute la nature environnante. Le « Naturisme, réinsertion de l'Homme naturel dans la nature humanisée, est une chance de l'humanité ».

COMMENT DEVENIR NATURISTE ORGANISÉ ?

(Licencié de la Fédération Française de Naturisme F.F.N.)

La F.F.N. ne reçoit pas d'adhésions de particuliers, car elle regroupe uniquement deux cents Associations (Clubs) et quarante Centres de vacances naturo-gymniques répartis sur tout le territoire français.

Vous ne pouvez donc adhérer qu'à une Association ou à un Centre de vacances. Si vous ne possédez pas le répertoire des Associations, Clubs et centres de Vacances Naturistes Français, demandez-le en écrivant à la Fédération, qui vous le fera parvenir, (joignez deux timbres pour la réponse. Merci). En possession de cette liste vous pouvez contacter une Association (à proximité de chez vous par exemple), en utilisant le bon joint au répertoire. Vous recevrez gratuitement et sans engagement de votre part une documentation donnant les conditions et avantages de l'adhésion.

Il existe :

— des Associations sans terrain avec cotisation annuelle, délivrant la licence permettant de visiter d'autres Associations avec terrain, moyennant un droit d'entrée à chaque visite, (droit d'entrée

variable suivant la nature des équipements) ;

— des Associations avec terrain délivrant la licence naturiste avec cotisation annuelle vous permettant d'utiliser le terrain avec ses équipements à volonté, tout en ayant la possibilité d'être reçu par d'autres Associations avec terrain (plus droit de visite) ;

— des Centres de Vacances délivrant la licence naturiste pour la durée des vacances (plus paiement du séjour) vous permettant de prendre contact avec les Associations à votre retour de vacances (mais non renouvelable).

Vous désirez en savoir plus :

— Téléphonnez à la F.F.N. : Tél. Paris — 280.05.21 — 280.10.35.

— Renseignez-vous à la F.F.N., 4, avenue du Coq (Métro St-Lazare), bureaux ouverts du lundi au vendredi de 10h à 17h.

— Achetez dans tous les kiosques ou demandez :

LA VIE AU SOLEIL (seule revue naturiste internationale reconnue par les fédérations) ;

ou abonnez-vous : 14, rue de la Folie-Régnault, 75011 PARIS. Tél. : 371.96.43.

— Achetez à la F.F.N. les guides internationaux, français, carte de France naturiste (ces deux derniers documents à *La Vie au Soleil* également).

— Contactez plusieurs Associations, écrivez pour visiter. Vous choisirez ensuite.

Les prix, les tarifs :

— Les prix sont très variables suivant les services fournis.

— Pour une Association sans terrain de 70 à 100 F par couple, environ.

— Pour une Association avec terrain de 200 F à 1 000 F par an environ par couple, suivant les équipements ; piscine filtrée, chauffée, équipements sportifs, séjour annuel d'une caravane, d'une tente, d'un bungalow, tennis, tir à l'arc, volley ball, sauna, etc...

— Pour un Centre de Vacances, en plus des droits de séjour ; 35 F par personne.

**Si cette revue vous a plu,
abonnez-vous.**

**Si vous avez des idées,
des suggestions, des critiques,
écrivez-nous.**

La C Presse F.F.N.

NATURISTES F.F.N. QUI SOMMES-NOUS ?

Oui nous profitons de la possibilité d'être intégralement nus, sans restriction, sans aucun vêtement, sans rien, hommes, femmes et enfants ensemble en toute tolérance. Sans gêne ni sans-gêne dans le respect d'autrui et de soi. Oui nous ne pensons même plus que nous sommes nus et vivons ainsi sans nous préoccuper du sexe, de l'âge et de l'aspect physique de nos semblables. Nous avons des activités comme tout le monde. Nous pratiquons ou non des sports : volley ball, ping-pong, natation, pétanque...

Nous cuisinons, nous nous désaltérons, nous apprécions la musique, un bon livre ou une œuvre d'art, nous dormons comme tout le monde. Nos enfants jouent ou se chamaillent comme partout... Nous sommes aussi capable de ne rien faire... et nous profitons calmement de la nature.

Non nudité et sexualité ne sont pas une seule et même chose. Nous constatons comme vous le feriez vous-même au milieu de nous que l'une n'appelle pas systématiquement l'autre et que la sexualité, bien que naturelle, se pratique à notre avis dans l'intimité. Elle ne fait pas l'objet de nos motivations, ni de ce propos.

Oui pendant les week-end et les vacances nous sommes nus pour notre sécurité et notre tranquillité.

Dans des centres de nature et sur des plages agréées, en accord avec les pouvoirs publics et la Fédération Française de Naturisme (son sigle, F.F.N.). Les Naturistes F.F.N. mettent en commun leurs moyens dans des Associations (actuellement plus de 200 en France, toutes affiliées à la F.F.N. (Fédération Française de Naturisme) : 4, avenue du Coq, 75009 PARIS.

Ils créent, gèrent et vivent dans des Centres de nature équipés en fonction des souhaits de chacun, avec un minimum de confort et d'équipements utilisables.

Non nous ne sommes pas nus n'importe où ni n'importe comment. Nous respectons la liberté d'autrui et les lois (article 330 du Code Pénal).

Non la nudité n'est pas un but en soi. Oui le naturisme est un style de vie. La liberté qu'accorde la nudité à notre corps, sans évidemment être licencieuse, le contact direct et total avec les éléments naturels, eau - air - soleil qu'elle procure, le bien être physique et moral qui en découle mènent droit au

NATURISME. C'est aussi la pratique naturelle d'une certaine tolérance et d'un certain respect de soi et des autres, et de l'environnement, la recherche d'une « qualité vie » à laquelle chacun aspire profondément.

LA FRANCE NATURISTE (Où pratiquer le Naturisme ?)

Le Naturisme est organisé dans 80 départements métropolitains, à la Guadeloupe, en Guyane et à Tahiti. Quelques 200 Associations et sections, sont affiliées à la **FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATURISME (F.F.N.)**. **INFRASTRUCTURES DE CLUBS :** Les naturistes français, membres des Associations, disposent de 120 Centres naturistes homologués et gérés par les Associations (et d'autres en cours d'équipement) c'est-à-dire des terrains ou domaines répondant à des normes spécifiques adaptées aux activités naturistes, clôtures, occultations, eau en quantité suffisante, qualité de l'environnement, etc... 100 de ces Centres sont implantés en province, 20 en Ile-de-France. Certains sont équipés en

Centres relais, pour les naturistes de passage, en particulier les jeunes.

Surface aménagée : 1 500 hectares.

LES CENTRES DE VACANCES : Quarante Centres bien équipés, situés au cœur des régions touristiques, en bord de mer ou de rivière, à la campagne, à la montagne ou à proximité des grands itinéraires routiers, ont le statut de « Centres de Vacances naturistes » (2 000 hectares). Leurs installations permettent l'accueil, dans de bonnes conditions, des dizaines de milliers de naturistes vacanciers français et étrangers. Tous détails dans le numéro Spécial Vacances de la *Vie au Soleil*, ou auprès de l'Association Nationale des Centres de Vacances Naturistes et de l'Association des Centres Naturistes français.

POSSIBILITÉ D'ACCUEIL :

18 000 places pour tentes et caravanes, 3 600 bungalows, 1 500 lits en studios, appartements et hôtels, des centaines de chambres et de places en dortoirs. Telle est la capacité actuelle de nos hébergements.

Ces infrastructures bénéficient en général d'équipements : piscines, volley, terrain de jeux, salle d'animation, de restaurant et de ravitaillement.



documentation

Comment créer une association

MARCHE A SUIVRE POUR LA CRÉATION D'UNE ASSOCIATION NATURISTE.

1° Envoyer dûment rempli le papier A à la Préfecture de avec 2 exemplaires des statuts certifiés conformes par deux fondateurs ou administrateurs.

2° Joindre un registre spécial à pages numérotées qui après avoir été paraphé par le délégué du Préfet sera renvoyé à l'Association et servira à la transcription des compte-rendus, etc...

3° Il doit être délivré récépissé de la déclaration daté et signé par le Préfet ou le Délégué dans le délai de 5 jours.

4° Dans le délai d'un mois à compter de la déclaration, l'association doit être rendue publique par l'insertion au *Journal Officiel* d'un extrait contenant la date de la déclaration, le nom et l'objet de l'association, son siège social. A partir de là l'association obtient sa capacité juridique.

5° Après la réception du document ci-dessus le club fait sa demande d'affiliation à la F.F.N. en remplissant l'imprimé B.

6° Elle adresse à la F.F.N. :

— copie des statuts ;

— un exemplaire du *Journal Officiel* où figure la déclaration de l'association ;

— la liste des Membres du Comité Directeur avec leur poste et leur adresse ;

— un modèle de carte d'adhérent. Cette carte doit porter obligatoirement le nom de l'association, l'adresse du siège social, le numéro et la date de déclaration au J.O.

Modèle A.

Monsieur le Préfet,

En ma qualité de président de l'Association de, j'ai l'honneur de faire la déclaration de cette association en application de l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901.

L'objet de cette association est la création d'un club privé naturiste, affilié à la Fédération Française de Naturisme, dont les objectifs sont de permettre à ses membres d'utiliser au maximum les agents naturels (eau, air, soleil) pour vivre en harmonie avec la nature, par la pratique de la nudité en commun, qui a pour but non seulement de sauvegarder l'équilibre de l'homme moderne par le contact avec la nature, mais aussi de favoriser le respect de

soi-même, le respect des autres et celui de l'environnement.

Sa durée est illimitée.

Le siège social de l'association est fixé à

.....

Les personnes chargées de l'administration de l'association sont :

M., né le à, profession, demeurant à, président.

M. X, secrétaire général.

M. Y, trésorier.

Tous membres du Bureau,

M. A

M. B

M. C

membres du Conseil d'Administration.

Veillez trouver ci-joint deux exemplaires des statuts de l'Association.

Je vous prie de bien vouloir me délivrer récépissé de la présente déclaration et d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

STATUTS ASSOCIATION DÉCLARÉE

Loi du 1^{er} juillet 1901

ARTICLE 1^{er}

L'Association dite « », fondée le, a pour objet de

Sa durée est

Son siège social est fixé à

ARTICLE II.

L'Association se compose de membres fondateurs, bienfaiteurs, donateurs, etc.

Pour être membre, il faut être présenté par membre de l'Association et agréé par le Conseil d'Administration.

La cotisation minimum est de F pour les membres fondateurs, de

F pour les membres bienfaiteurs, etc. Les cotisations annuelles peuvent être fixées par décision de l'Assemblée Générale.

Le titre de Membre Honoraire ou d'Honneur peut être décerné par le Conseil d'Administration aux personnes qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à l'Association.

Ce titre confère aux personnes qui l'ont obtenu le droit de faire partie de l'Assemblée Générale, sans être tenues de payer une cotisation annuelle.

ARTICLE III.

La qualité de membre de l'Association se perd par la démission ou par la radiation prononcée pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave, par le Conseil d'Administration, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir ses explications, sauf recours à l'Assemblée Générale.

ARTICLE IV.

L'Association est administrée par un Conseil composé de membres élus au scrutin secret pour ans par l'Assemblée Générale et choisis dans les catégories de membres, dont se compose cette Assemblée.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres.

Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine Assemblée Générale.

Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le renouvellement du Conseil a lieu (intégralement, par moitié, par tiers, etc.).

Les membres sortants sont rééligibles. Le conseil choisit parmi ses membres au scrutin secret un bureau composé des Président, Vice-Président, Secrétaire, Trésorier.

Le bureau est élu pour ans.

ARTICLE V.

Le Conseil se réunit et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart de ses membres.

La présence du tiers des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire. Ils sont transcrits sans blanc ni rature sur un registre coté et paraphé par le Préfet ou son délégué.

ARTICLE VI.

Les membres de l'Association ne peuvent recevoir aucune rétribution en raison des fonctions qui leur sont confiées.

Les fonctionnaires rétribués de l'Association assistent avec voix consultative aux séances de l'Assemblée Générale d'Administration.

ARTICLE VII.

L'Assemblée Générale de l'Association comprend les membres

Elle se réunit et chaque fois qu'elle est convoquée, par le Conseil d'Administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'Administration.

Son bureau est celui du Conseil.

Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration sur la situation financière et morale de l'Association.

documentation (suite)

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit s'il y a lieu au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'Association.

ARTICLE VIII.

Les dépenses sont ordonnancées par le Président, qui représente l'Association en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Le représentant de l'Association doit jouir du plein exercice de ses droits civils.

ARTICLE IX.

Il est tenu au jour le jour une comptabilité par recettes et par dépenses.

ARTICLE X.

Le membre du bureau chargé de la représentation de l'Association doit faire connaître dans les trois mois à la Préfecture du Département ou la Sous-Préfecture de l'Arrondissement, où l'Association a son siège social, tous les changements survenus dans l'Administration, la Direction de l'Association, ainsi que toutes les modifications apportées à ses statuts.

Ces modifications et changements seront en outre consignés sur un registre spécial coté et paragraphé.

Les registres de l'Association et ses pièces de comptabilité seront présentés sans déplacement sur toute réquisition du Préfet à lui-même ou à son Délégué, ou à tout fonctionnaire accrédité par lui.

ARTICLE XI.

La dissolution de l'Association ne peut être prononcée que par l'Assemblée Générale, convoquée spécialement à cet effet.

L'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs commissaires, chargé de la liquidation des biens de l'Association, et attribue l'actif net, conformément à la loi.

La dissolution doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture ou la Sous-Préfecture du siège social.

Modèle B.

DEMANDE D'AFFILIATION.

Titre de l'Association ou de la Société
Siège
Objet
Association 1901 ou Société privée
N° de dépôt
Journal Officiel du

Compte de Chèques Postaux
Compte bancaire
Composition du Comité Directeur

Adresses des différents établissements (stades, permanences, salles de culture physique, de conférences, foyers, piscines, restaurants, centres de vacances, terrains de camping, etc...).

Distance du centre urbain au stade et moyen d'accès

Organe périodique
Quels sports et jeux pratiquez-vous ?

Acceptez-vous à votre terrain/dans vos réunions/les licenciés F.F.N. ?

Conditions d'admission et cotisation ..

Droits de séjour/de visite/de camping

En remplissant ce questionnaire, l'Association ci-dessus demande à être affiliée à la F.F.N.

Elle s'engage à verser la cotisation annuelle « association » à la F.F.N. et le montant des licences destinées à être apposées sur les cartes de ses adhérents.

Détailler, s'il le faut, les renseignements sur une feuille annexe. Joindre un exemplaire des statuts, règlements intérieurs, cartes d'adhérents. Assurer à la F.F.N. le service des bulletins périodiques, et signaler les manifestations diverses : conférences, projections, rallies, etc...

Cachet de l'Association ou de la Société :

A :

Le :

Le Président :



documentation

Adresses utiles

Fédération Française de Naturisme : 4, avenue du Coq, 75009 PARIS. Tél. : 280.05.21 - 280.10.35.

La Vie au Soleil : 14, rue de la Folie-Régnault, 75011 PARIS. Tél. : 371.96.43+.

S.O.C.N.A.T. : 16, rue Drouot, 75009 PARIS. Tél. : 246.43.87+.

F.N.I., Secrétariat : St. Thomasstraat, 24 B-2000 ANVERS. Tél. : (32) 31.39.12.87.

Délégations régionales F.F.N. :

Pays de la Loire : A. CARDIN - 49, avenue de l'Estacade, 85550 FROMENTINE par la BARRE-DE-MONTS. Tél. : (51) 68.52.43.

Provence-Côte d'Azur : A. DREUMONT - 39, résidence de la Coupiane, 83160 LA-VALETTE-DU-VAR. Tél. : (94) 20.36.67.

Lorraine : J. FRANÇOIS - Bât. Michel-Ange, rue St-Claude, 54180 HEILLECOURT. Tél. : (83) 51.27.82.

Midi-Pyrénées : M. GARY - 13, rue du Gai-Savoir, 31130 BALMA. Tél. : (61) 83.84.88.

Charentes-Poitou : J.-P. GUIGNARD - 39, rue des Tilleuls, Cité des Amandiers, 86000 POITIERS. Tél. : (49) 41.34.69.

Nord-Picardie : E. JOLY - 4, rue du Vert-Bois, 59000 LILLE. Tél. : (20) 57.55.16.

Languedoc-Roussillon : F. LEMESLE - Les Jasmins Quartier, le Garaud, 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE. Tél. : (66) 89.78.49.

Normandie : J. LEPAINTEUR - 330, rue Valvire, 50000 SAINT-LO. Tél. : (33) 57.59.68.

Aquitaine : L. LOUVOIS - 7, rue du Midi, 64000 PAU. Tél. : (59) 32.84.32.

Limousin : J.-M. MOULY - Puy-Bousquet, Collonges, 19500 MEYS-SAC. Tél. : (55) 25.48.43.

Bretagne : A. ORHAN - 3, rue Henry-Dunant, 56100 LORIENT. Tél. : (97) 37.77.89.

Rhône-Alpes - Auvergne : R. PELICOT - Espace 80, Tour 1, 62, rue Philippe-Fabia, 69008 LYON. Tél. : (78) 76.28.94.

Centre : C. ROCHE - La Fremo-nière, 37270 LARCAY. Tél. : (47) 50.74.52.

Alsace : Édouard FRITSCH - 14, rue de Touraine, 67100 STRASBOURG. Tél. : (88) 79.00.02. (Association Centre Gymnique d'Alsace).

Gaston ULRICH (Délégué adjoint) - 10, rue Vauban, 67300 SCHILTIGHEIM. Tél. : (88) 33.23.12. (Association Les Naturistes d'Alsace).

Bourgogne - Franche-Comté : Pierre BAUDIN - 45, rue de Belfort, 25000 BESANÇON. Tél. : (81) 80.00.24.

PISCINES « NATURISTES » URBAINES

AIX-LES-BAINS : Piscine municipale, mardi 20 h - 21 h d'octobre à mars inclus (C.S. Savoie Nature de Chambéry).

ANGERS : Piscine de la Baumette, 2 soirs par mois Natanjou* 20 h 30 - 21 h 30.

ANGOULEME : Piscine « Ma campagne », vendredi 20 21 h 30 (C.S. Atlantique).

BLOIS : Piscine Tournesol, mardi 20 h 30 - 22 h (C.S. Loir et Cher).

BREST : Piscine avenue Foch, le dimanche soir à partir de 19 h (A.N.F.).

CHALON-SUR-SAONE : Piscine municipale, 1 fois par mois. (C.S. Chalon).

EVREUX : Piscine municipale, 1^{er} et 3^e mercredi du mois (soirée Ass. Naturiste du Département de l'Eure).

HYERES : Piscine municipale tous les 2 vendredis selon dates, à 20 h (C.S. TOULON).

LA BAULE : 20 h 30 - 22 h. Premier mardi de chaque mois. (C.S. St-Nazaire).

LE HAVRE : Piscine municipale mercredi 21 h - 22 h (C.S. Porte Océane).

LE MANS : Piscine Pierre-Coubertin, le mardi soir (Les naturistes sarthois).

LYON : Piscine « Garibaldi », samedi 18 h 45 - 20 h 45. (La Régnière).

MONS-EN-BARCEUL : (Près de Lille) : Piscine municipale, mercredi 19 h 15 - 21 h 15 (du 1-10 au 31-5 sauf fêtes et entretiens le 28-3) (Plein-air-relax-club).

MOULINS : Piscine tous les 15 jours, une heure par jour. (C.S. Bourbonnais).

NANTES : Piscine de la Durantière, samedis 20 h - 22 h (Club gymnique de l'Ouest).

NIORT : Bassin nautique de Champommier, 2 soirs par mois (selon dates). (Camping Club des Deux-Sèvres).

PAU : Piscine les Canetons, samedi 18 h - 19 h (C.S. Pau).

POITIERS : Piscine de Bellejouanne, 1^{er} et 3^e jeudi 20 h - 21 h 15 (sauf juillet - août - septembre). (C.S. Poitiers).

REIMS : Piscine de Talleyrand, dimanche matin 10 h à 11 h, sauf le 1^{er} dimanche du mois, mardi et vendredi 21 h à 22 h. (Les clubs de Reims).

ROUEN : Deux jeudis par mois à la piscine municipale (C.S. Rouen).

St-ETIENNE : Piscine Souchon, rue Charles-Floquet, mercredi 19 h - 20 h 30 (Loisirs et Soleil), jeudi 19 h - 20 h 30 (C.S. St-Etienne).

St-LO : Piscine municipale, samedi 20 h - 22 h tous les 15 jours (Clubs Naturistes Normands).

TOULON : Piscine de Port-Marchand, samedi 18 h 30 - 20 h (Azur et Soleil).

TOULOUSE : Piscine de la Ramée, mardi 20 h 30 - 22 h 30.

TOURS : Piscine Olympique, Centre municipal des Sports, jeudi soir à partir de 20 h (C.S. Tours).

TROYES : Piscine du Vouldy, mardi 20 h - 21 h tous les 15 jours. (C.S. Héliosport).

VALENCE : Piscine Tournesol de Valence-le-Haut 3^e samedi de chaque mois de 19 h à 21 h.

VALENTIGNEY : Piscine, le 2^e dimanche de chaque mois. (C.S. Besançon).

PARIS : Piscine de Pontoise (5^e), lundi et jeudi 21 h à 22 h 30 (S.G.F.).

Piscine du Collège Stanislas, 6 rue du Montparnasse (6^e), vendredi 20 h à 22 h (N.J.L.).

Piscine de l'Étoile, 32, rue Tilsitt (17^e), mardi 20 h 30 à 21 h 30 (CAHM - Nauténa), mercredi 20 h 30 à 21 h 30 (C.C.N.).

Piscine Oberkampf, 160, rue Oberkampf (11^e), mardi 20 h à 21 h 15.

* Voici le planning de l'année, sous réserve de modifications indépendantes de la volonté des organisateurs : lundi 7 janvier, lundi 21 janvier, lundi 4 février, lundi 18 février, lundi 3 mars, lundi 17 mars, lundi 31 mars, lundi 21 avril, lundi 5 mai, lundi 19 mai, lundi 2 juin.

notre dossier...

Signification du mot Aiki-do.

Ai : Harmonie, union avec soi-même (corps, esprit) avec les autres. Sur le plan combat, cela signifie être en harmonie avec l'adversaire.

Ki : Énergie mentale et physique (non dissociable).

Do : Voie, étude, recherche.

Définition.

Principes de non-résistance et de synchronisations. Il n'y aura pas deux forces qui vont se heurter l'une contre l'autre, mais une force violente allant se perdre dans le vide créé par une esquive du corps en pivotant sur soi-même afin d'absorber l'attaque et neutraliser l'adversaire en le projetant ou en l'immobilisant. Cela suppose un apprentissage : de l'utilisation de notre énergie potentielle intérieure, ainsi qu'une bonne notion de notre centre de gravité (situé à 2 cm au-dessous du nombril). Notion indispensable pour une bonne compréhension, une bonne utilisation de ce véhicule qu'est notre corps.

Origine.

Art martial japonais créé par le grand maître Morihei UESHIBA (1883-1969) l'aiki-do est issu de techniques de combat provenant du moyen-âge japonais. Avant la naissance de l'aiki-do, existait l'aiki-jutsu (beaucoup plus violent).

Les mouvements d'aiki-do se retrouvent dans les techniques pratiquées à la lance et au sabre.

Actuellement Kishomaru UESHIBA succède à son père à l'aiki-kai de Tokyo (lieu où est pratiqué l'aiki-do).

Les maîtres actuels au Japon.

Depuis le décès du fondateur beaucoup de ses élèves hauts gradés ont quitté l'aiki-kai de Tokyo, et enseignent dans le monde. Quelques maîtres sont restés près du doshu (fils du fondateur). Les plus hauts gradés : maîtres OSAWA et YAMAGUCHI. (Ce dernier vient chaque année passer quelques jours en France et nous apporte son savoir avec beaucoup de gentillesse).

A l'aiki-kai des élèves-maîtres sont formés pour assurer la continuité de cet art très riche qu'est l'aiki-do.

L'organisation de l'aiki-do en France.

Rappel historique :

• 1951 : Maître Minoru MOCHIZUKI introduit l'aiki-do en France ;

• 1952 : Maître Tadashi ABE en poursuivit son développement. D'autres maîtres lui succédèrent.

Actuellement, Maître TAMURA, 8^e dan (très jeune a étudié l'aiki-do auprès du fondateur), est directeur technique en France. Il décerne les grades, reconnus par l'aiki-kai à Tokyo.

Des conseillers techniques régionaux assurent l'enseignement technique par région, ainsi que les passages de grades fédéraux.

Les grades : le débutant porte une ceinture blanche ; quelques mois plus tard il passe plusieurs étapes techniques franchissant les classements appelés « kyu » le conduisant à la ceinture noire 1^{er} dan (1^{er} degré).

A noter que, pour la France, le port du hakama est autorisé à partir du 2^e kyu (ceinture bleue) sauf au Japon où il n'est porté qu'au niveau de la ceinture noire 1^{er} dan.

Le hakama : sorte de jupe pantalon ample, permet de ne pas voir les déplacements des pieds. Autrefois, au Japon, ce vêtement était porté par les nobles et les samourais de l'époque féodale.

Les clubs français comptent environ 15'000 pratiquants, reconnus par un organisme : l'Union Nationale d'Aiki-do (U.N.A.), dépendant de la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (F.F.J.D.A., 43, rue des Plantes, 75014 Paris). Cette fédération

est représentée auprès du gouvernement par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

L'enseignement dans les clubs est dispensé par des professeurs gradés et diplômés.

Licence et Assurance : dans chaque club les élèves sont licenciés auprès de la F.F.J.D.A. et assurés par la Mutuelle Nationale des Sports (45, rue de Clichy, 75009 Paris) moyennant une cotisation annuelle de 35 F.

La Pratique.

L'aiki-do, comme beaucoup d'autres arts martiaux se pratique dans une salle dont le nom japonais est « dojo ». Le sol est recouvert de plusieurs tapis épais (tatamis).

La tenue : une veste, un pantalon de toile blanche aussi appelés « keiko-gi » (semblable à la tenue de judo). Une ceinture nouée autour de la taille tient fermée la veste du keiko-gi.

Sur le tapis, la pratique de l'aiki-do se fait pieds nus. Pour éviter toute blessure on enlèvera bagues, chaînettes, etc...

Le cérémonial : en montant sur le tapis on salue en inclinant le buste légèrement vers l'avant. Au début, à la fin de chaque cours, professeur et élèves saluent respectivement le portrait du fondateur, puis ceux-ci se saluent mutuellement en position à genoux.

Chaque cours comprend une préparation physique de 5 minutes (échauffement des muscles et assouplissement). Il est possible de commencer directement à pratiquer. Le rythme du cours varie selon la complexité des techniques et le niveau des pratiquants.



... l'aiki-do

L'âge des aikidoka importe peu, hommes, femmes et enfants peuvent pratiquer à leur convenance, sans limite d'âge.

Bienfaits physiques : l'aiki-do assouplit le corps et sensibilise le pratiquant à la notion d'espace autour de lui.

Bienfaits mentaux : la coordination de l'esprit et du corps pour la bonne réalisation de chaque technique aiki-do conduit à une détente de l'esprit.

L'aiki-do peut être vu sous deux aspects :

a) Maîtrise : souplesse de l'esprit et développement de l'attention. Bonne coordination dans les gestes. Décrispation des muscles des épaules et des bras. Une respiration davantage contrôlée. Un centre de gravité stable.

b) Méthode de sauvegarde : dans la pratique de l'aiki-do, face à une attaque on trouvera trois possibilités pour se débarrasser de l'assaillant :

1° le nagé waza : le tai-sabaki (pivot du corps) et le sens d'irimi (action d'entrer vivement sur l'attaquant pour l'exécution d'une technique) permettent de projeter le ou les assaillants grâce à quelques techniques de base enseignées dès les premiers cours ;

2° le osae waza : techniques d'immobilisations ;

3° l'atemi-waza : techniques de coups frappés avec poings, tranchant de main, coudes, genoux, etc... Rarement étudié pendant une séance, puisque celui-ci ne constitue pas la base de l'aiki-do ; mais doit être étudié personnellement ;

4° on trouvera également l'étude des armes, telles que le jo (bâton de 1,20 m de long), le boken (sabre en bois), le tanto (couteau en bois).

Philosophie.

Le but de l'entraînement dans les arts martiaux doit être compris sur le plan spirituel comme moyen de purification du corps et recherche d'harmonie avec les autres, et par extension avec l'univers entier.

Renseignements pratiques.

Où pratiquer l'aiki-do ?

En France dans des salles privées, dans des facultés, dans des salles municipales. Il est regrettable qu'il ne soit pas enseigné dans toutes les écoles primaires, secondaires et supérieures.

Ouvrages traitant de l'aiki-do, parmi les nombreux ouvrages à citer :

● *Aiki-do : Méthode nationale* de Nobuyoshi Tamura, Édition Chancellerie Européenne de l'aiki-do so honbu.

● *Aiki-do fondamental* de Christian Tissier aux Éditions Sedirep.

Ajoutons un livre très intéressant sur les arts martiaux japonais de Michel Random : *Les Arts Martiaux ou l'esprit des budo* aux Éditions Fernand Nathan.

Les Français au Japon :

● A l'aiki-kaï de Tokyo de nombreux Français étudient encore l'aiki-do.

● Il y aura bientôt quatre années que Christian Tissier, ceinture noire 4^e dan, aura quitté le Japon après sept années d'étude de l'aiki-do, du sabre et du kick-boxing. Depuis il participe activement au développement de l'aiki-do en France.

Art martial non compétitif l'aiki-do oblige à un entraînement suivi : deux cours minimum par semaine. Bien entendu cette discipline peut se pratiquer en plein air.

Gérard DUMONT.

Ceinture noire 2^e dan. Professeur diplômé.

Si vous désirez d'autres renseignements, vous pouvez m'écrire :

36, rue Saint-Sébastien, 75011 Paris.



sport naturiste

NATATION NATURISTE à PORT-MARCHAND

Pour la première fois de la saison « d'Hiver » le stade Nautique du Port-Marchand à Toulon a accueilli, samedi 6 octobre, les baigneurs naturistes pour les séances de natation familiale et sportive qui leur sont traditionnellement réservées.

Depuis 1973, en effet, à la demande de membres locaux de la Fédération Française de Naturisme, la municipalité toulonnaise réserve une fois par semaine (le samedi soir) la piscine couverte du Port-Marchand au public naturiste aux conditions habituelles d'admission du public.

Samedi donc, dès 18 heures, les « clients naturistes » furent à nouveau accueillis, dans le Hall du Stade Nautique, par la présidente de l'un des clubs naturistes toulonnais (AZUR et SOLEIL) et à 18 h 30 plusieurs dizaines d'adultes et d'enfants reprirent possession d'un élément liquide toujours aussi limpide et cristallin.

L'équipement du bassin d'hiver du Port-Marchand permet l'occultation complète des baies vitrées donnant sur l'extérieur, ainsi les baigneurs sont-ils isolés « des regards de curiosité que leur présence pourrait attirer ». Il est remarquable de constater que ces séances répondent à un besoin réel des adeptes naturistes puisqu'au fil des ans, elles connaissent un intérêt soutenu pendant la période où la fréquentation des plages n'est guère possible.

Les installations nautiques municipales étant, par cette mise à disposition aussi heureuse qu'originale, utilisées au maximum on ne peut que se féliciter de cette initiative.

Rappelons que les séances réservées au public naturiste ont lieu tous les samedis (sauf exception) de 18 h 30 à 20 h et que l'accueil pour l'accès est toujours effectué par un représentant licencié F.F.N.

LE VOLLEY-BALL AU GYMNO-CLUB MEDITERRA- NEEN

En 1895, l'américain William Morgan cherche à mettre au point un jeu à la portée de tous : il inventa le volley-ball. Ce qui n'était qu'un modeste jeu

de plage, allait bientôt figurer au programme des Jeux Olympiques au même titre que l'athlétisme ou la gymnastique.

A l'heure actuelle, c'est un sport mondialement pratiqué par des milliers d'adeptes qui améliorent sans cesse sa technique et durcissent de plus en plus la compétition. Il n'en est pas moins vrai que le « Volley » demeure le jeu de plage par excellence, auquel tout le monde, chacun à son niveau, peut participer.

De ce fait le volley-ball permet à ses « fans » de faire, autant du point de vue sportif, que du point de vue physique et psychologique, des progrès personnels. La détente, les réflexes, l'adresse sont améliorés. Et comme tout sport collectif bien conçu, il apprend à respecter ses co-équipiers, ses adversaires et donc soi-même.

Ceci est une des raisons qui font que le volley-ball connaît au sein du G.C.M. un engouement croissant. Celui-ci a bien su se doter en installations puisqu'il possède un total de 4 terrains : 2 à l'intérieur du camping, en terre battue, situés près du centre du terrain, et 2 filets sur la plage. Les tournois qui annoncent et jalonnent la belle saison se déroulent à l'intérieur. C'est ainsi que dès la Pentecôte se dispute à Sérignan le challenge « Mado Courcel-

les », opposant les valeureuses équipes d'un grand nombre de Clubs naturistes français. Les 14 juillet et 15 août, sont organisés des tournois pour les vacanciers ; des tournois maintenant célèbres pour l'ambiance surchauffée qui y règne. Marcel Pagnol y aurait trouvé son compte ! Heureusement, ces journées riches en empoignades sportives et... oratoires, se terminent toujours par une poignée de main : celle de l'amitié.

Le G.C.M. possède un potentiel de joueurs de qualité important ; la composition des équipes est délicate de ce fait. On voit aussi apparaître, sur les installations du Club, de jeunes joueurs qui se préparent à prendre la relève des équipes plus mûres, plus soudées, plus expérimentées mais hélas pas éternelles.

C'est dans cet ordre d'idée que lors du cinquantenaire du GymnoClub Rhodanien, célébré le 13 mai sur le terrain de ce club, les dirigeants du G.C.M. ont présenté une équipe de joueurs cadets, renforcés par les talentueuses Guillemette et Isabelle Foulletier, et bien épaulés par Daniel Allard. Cette équipe expérimentale s'est fort bien comportée, ne perdant qu'une seule partie et terminant à la 2^e place.

George Badia, *Mer et Soleil*, n° 46.



NATURE-ÉDITIONS 1980

Vous savez tous les difficultés que cette Société qui édite *La Vie au Soleil* a connues depuis 1975. La Fédération Française de Natu-risme, qui est le premier action-naire de Nature-Éditions et en même temps administrateur a entrepris avec Marcel GODARD et la S.O.C.N.A.T. une réorganisation totale. Dorénavant et pendant une période non encore fixée, c'est Marcel GODARD qui assurera la gestion de Nature-Éditions. Domi-nique SAND restera le rédacteur en chef de *La Vie au Soleil*.

Une augmentation de capital va intervenir sous peu pour permettre un fonctionnement normal de la Société. La F.F.N. a décidé de souscrire à cette augmentation de capital car elle a l'assurance, vu les garanties données tant par Marcel

GODARD que par la S.O.C.N.A.T., de son redressement.

Nous vous demandons d'intervenir auprès de vos adhérents et de les informer de ces décisions récentes. Nous savons que se met en place un nouveau système concer-nant les abonnements ; les dates de sorties de *La Vie au Soleil* seront respectées ; la publicité ne sera plus à sens unique ; la diffu-sion de la revue améliorée. C'est pour cela que vous trouverez ci-dessous un bulletin d'abonnement à *La Vie au Soleil*, qui doit demeurer l'organe national du mouve-ment naturiste.

M. GODARD (S.O.C.N.A.T.)
Cl. TRONQUET (F.F.N.),
Administrateurs N-E.

Bulletin d'abonnement

à adresser à

LA VIE AU SOLEIL

Service abonnements

14, rue de la Folie-Régnault

75011 PARIS

Je souscris un abonnement à La Vie au Soleil) au tarif de FF 68 (étranger FF 95) pour 6 numéros et 2 hors-série

— SOURCE — TEST —

Nom/prénoms (caractères d'imprimerie)

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Ci-joint mon règlement (cocher la case)

Signature :

- Chèque bancaire
 Virement postal ou compte La Vie au So-
leil 2708-25 Paris
 Virement international

Tarifs

EN VENTE AU
BUREAU DE LA F.F.N.

Guide International	réédition
« Le Nu et le Vêtement » (deuxième édition)	42 F (Plus 8 F de frais d'envoi)
Album « Nus d'Été »	20 F (Plus 5 F de frais d'envoi)
« Le Nu et la loi » (Vol. de R. DOU- BLIER)	38 F (Plus 5 F de frais d'envoi)
Remise spéciale aux clubs : 30 %	
Album « La Vie au Soleil »	20 F
Médaille ou porte-clés	15 F
Guide français	25 F (Plus 6 F de frais d'envoi)
Abonnement Naturisme Informations	15 F

C.C.P. F.F.N. 8454-05 PARIS

A nos lecteurs

Dirigeants de Clubs, responsables membres des comités directeurs, *Naturisme Informations* est votre revue. Elle est aussi la revue des naturistes soucieux de bien connaître la Fédération Française de Naturisme, de savoir ce qui s'y fait, d'avoir des comptes-rendus d'expériences et toutes informations sur les Clubs et les Centres.

Nous vous rappelons que l'abonnement est fixé à 15 francs. En cas de commandes groupées Clubs, il sera consenti une remise de 20 %.

Nous rappelons aussi aux abonnés qu'ils ne doivent pas oublier de nous adresser le montant du réabonnement à son échéance.

N'oubliez pas de vous réabonner

M.
Adresse

renouvelle son abonnement à *Naturisme Informations* à partir du numéro

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATURISME

Elle regroupe :

200 CLUBS et ASSOCIATIONS
40 CENTRES DE VACANCES

et les sections des grands clubs nationaux :

Clubs du Soleil — Camping Club de France — Compagnons Campeurs de France
Touring Club de France — Groupement des Campeurs Universitaires
Tourisme et Travail

UNE FÉDÉRATION AU SERVICE DE *TOUS* LES NATURISTES